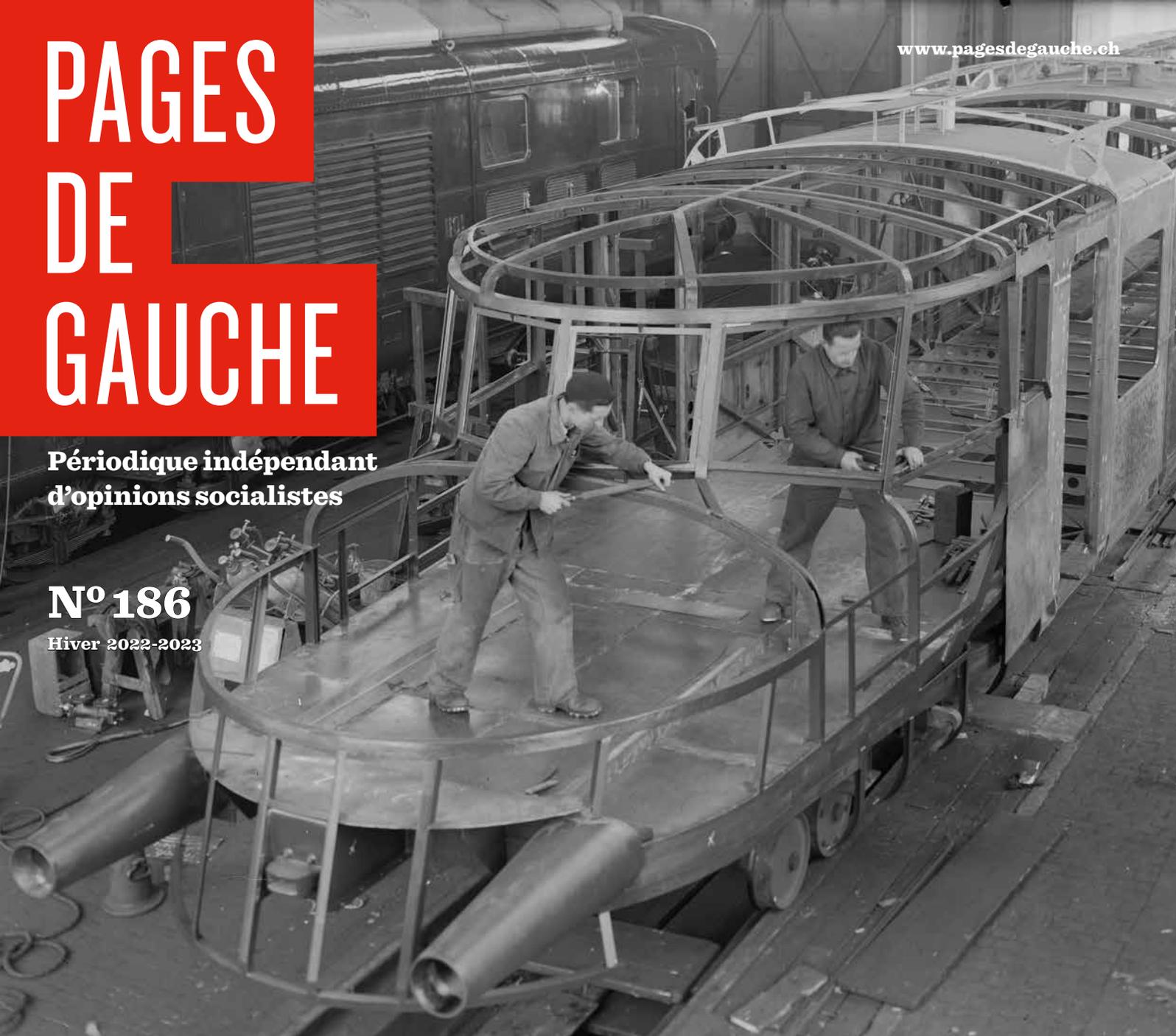


Périodique indépendant  
d'opinions socialistes

N° 186

Hiver 2022-2023



**Page 4** Rémunération des stages

Une grande campagne est lancée par les syndicats belges pour que tous les stages soient rémunérés.

**Page 5** Femme, Vie, Liberté

En Iran, le peuple s'est levé comme une seule femme pour recouvrer sa dignité.

**Page 6** Féminismes

Il est plus que temps de rappeler que les discours transphobes n'ont pas leur place dans les mouvements féministes!

**Page 22** Livres

La lutte des Lip fêtera l'année prochaine ses 50 ans. Retour en livres sur cette affaire qui enflamma la France.

**Le dossier**

## Neutraliser la neutralité

*À l'heure même où la neutralité suisse est re-questionnée, Pages de gauche a voulu avec ce dossier explorer les différents territoires pensés ou espérés comme neutres. Science, politique, journalisme, art ou enseignement, la neutralité s'avère la plupart du temps n'être qu'une notion floue qu'il est nécessaire de mettre en doute, voire de remplacer par d'autres concepts plus clairs. **Page 8***

## À lire sur notre site

### Élections au Brésil: entre espoir et fascisme

Publié le 26 octobre 2022



Higor Carvalho - Ce dimanche, le Brésil va choisir son prochain président. L'actuel président d'extrême droite Jair Bolsonaro, malgré sa gestion désastreuse de la pandémie de Covid, a des chances de l'emporter. Éclairage sur les enjeux de cette élection. Déjà.



## Chronique

# Des emplois stables pour une meilleure recherche

*Le printemps passé, le Conseil national a traité la pétition academia. Lancée par des membres du corps intermédiaire dans différentes universités suisses, cette pétition a demandé au Conseil fédéral de répondre aux inquiétudes exprimées par ses 9'000 signataires, en conduisant une étude mesurant précisément cette dernière et en examinant la création d'un nombre important de postes stables. Ce vote est important, car il reconnaît enfin, au plus haut niveau, les conditions de travail catastrophiques de la relève académique en Suisse.*

*Rappelons que près de 80% du personnel de recherche et d'enseignement travaille sur des contrats à durée déterminée dans les universités suisses, que les premiers salaires pour les doctorant-e-s sont parfois inférieurs à 4'000 frs mensuels, que certain-e-s chargé-e-s d'enseignement gagnent moins de 900 frs par mois, que la précarité peut parfois durer des décennies et qu'elle frappe davantage les femmes et les personnes de nationalité étrangère. Sans surprise, cette situation de précarité, couplée à une féroce hiérarchie interne, provoque un nombre important de comportements de harcèlement, dont seule une petite partie est dénoncée, et une partie encore plus réduite sanctionnée.*

*Pour lutter contre cette précarité endémique, le Syndicat des services publics a lancé en octobre une campagne nationale. Il s'agit non seulement de continuer à alerter sur la situation, mais aussi de constituer partout où c'est possible des collectifs de salarié-e-s qui puissent porter des revendications syndicales, car c'est la seule manière qui permettra d'améliorer les conditions de travail.*

*L'objectif est que la poursuite d'une carrière académique ne signifie plus automatiquement des années de précarité parfois extrême, sans aucune perspective d'obtenir un poste plus ou moins stable au bout du compte.*

*De bonnes conditions de travail ne sont pas seulement une exigence syndicale minimale, dans les hautes écoles comme partout ailleurs, elles offrent aussi la seule garantie que la recherche soit la meilleure possible. C'est cela, la véritable excellence dans la recherche et l'enseignement, et pas celle dont se gargarisent certain-e-s responsables académiques en prétendant que la concurrence effrénée de tou-te-s contre tou-te-s serait le seul moyen de l'atteindre.*

**Antoine Chollet**

**Pour plus d'informations:**  
[www.stablejobs-betterscience.ch](http://www.stablejobs-betterscience.ch)

## Impressum

Abonnement annuel : Fr. 59.-  
Abonnement de soutien : Fr. 150.-  
Abonnement réduit  
(AVS, AI, étudiant-e-s, chômeuses-eurs) : Fr. 49.-  
IBAN CH75 0900 0000 1779 5703 3

[www.pagesdegauche.ch](http://www.pagesdegauche.ch)

**Rédaction et secrétariat :**  
Case postale 7126, 1002 Lausanne  
[info@pagesdegauche.ch](mailto:info@pagesdegauche.ch)

**Rédaction :**  
Antoine Chollet (AC), Clémence Danesi (CD), Emma Sofia Lunghi (ESL), Joakim Martins (JM), Bertil Munk (BM), Stéphanie Pache (SP), Valentin Prélaz (VP), David Raccaud (DR), Hervé Roquet (HR), Léo Tinguely (LT), Léonore Vuissoz (LV).

**Comité :**  
Cora Antonioli, Çağla Aykaç, Umberto Bandiera, Valérie Boillat, Martine Docourt, Rüstü Demirkaya, Dan Gallin, Mathieu Gasparini, Urs Marti, Line Rouyet, Arnaud Thiéry.

**Maquette :**  
Marc Dubois, Graphisme éditorial, Lausanne

**Secrétariat de rédaction, mise en page et webmaster :**  
Joakim Martins, Lausanne

**Dessins :**  
Lucile Curdy

**Relecture :**  
Cora Antonioli et Yvan Thiéry

**Impression :**  
Imprimerie du Journal de Sainte-Croix

## Illustrations

Les photographies de ce numéro documentent entre 1947 et 1953 les ateliers des CFF de Zurich. Ceux-ci ouvrirent au début du XX<sup>e</sup> dans le quartier d'Altstetten et sont aujourd'hui toujours en activité. L'ensemble de la collection est disponible en libre accès sur sur Wikimedia Commons.

## Éditorial

# Conseil fédéral : l'obstination socialiste

L'élection d'Élisabeth Baume-Schneider au Conseil fédéral en remplacement de Simonetta Sommaruga est l'occasion parfaite pour tirer le bilan de l'élue sortante et remettre en perspective la participation socialiste au collège gouvernemental.

**Un mandat fragile**

Au début des années 2000, Simonetta Sommaruga s'était illustrée en cosignant avec trois autres camarades bernois le fameux Manifeste du Gurten. Cette plateforme programmatique – contre laquelle a notamment été fondé le journal que vous tenez entre vos mains – appelait le PS Suisse à accepter les privatisations et le démantèlement de l'État social, et à limiter davantage l'immigration extra-européenne. Droite dans ses bottes, la socialiste bernoise aura lors de son mandat réussi là où un·e membre bourgeois·e du Conseil fédéral aurait certainement échoué. Elle est ainsi parvenue à faire avaler à la gauche un brutal raidissement de la politique d'asile helvétique

en 2016 (référendum sur la Loi sur l'asile), mais se sera révélée incapable de défaire l'initiative anti-migratoire de l'UDC en 2014, ou de défendre devant le peuple le compromis mou qu'était la loi sur le CO2 en 2021. À l'heure du bilan, le verre est donc plus qu'à moitié vide ! On espère donc qu'Élisabeth Baume-Schneider ne marche pas dans ses pas.

**Une pratique incompréhensible**

En dehors de la personne de Sommaruga, la forme actuelle de participation du Parti socialiste au collège fédéral est – au regard des pratiques de ses partis frères européens – critiquable. Contrairement à ce qu'un discours nationaliste tenu tant à droite qu'à gauche voudrait faire croire, les institutions politiques fédérales n'ont rien d'un Sonderfall. Comme dans nombre de pays, le Conseil fédéral est désigné par une majorité parlementaire sur laquelle il s'appuie pour gouverner. Que cette majorité doive y être un peu plus large du

fait des mécanismes de démocratie directe ne change pas fondamentalement l'affaire.

La spécificité de la Suisse, s'il en est une, c'est la naïveté de sa gauche. Jamais les partis sociaux-démocrates espagnol, autrichien ou encore norvégien n'accepteraient d'être minoritairement représentés dans un exécutif et sans pouvoir compter sur un programme de gouvernement négocié et validé par ses instances. C'est pourtant ce que fait le PS en Suisse depuis 1959. Une telle situation permet au bloc bourgeois d'avancer un agenda conservateur – sur lequel la gauche n'a que très peu d'emprise – et de le faire appliquer et défendre par des représentant·es de gauche qu'il aura lui-même préalablement élu·e·s. Le cas d'AVS21 est à ce titre tout à fait paradigmatique. Une telle analyse conduit à être tout aussi critique envers l'entêtement que les Vert·e·s mettent à vouloir intégrer à tout prix l'exécutif fédéral.

*La rédaction*

## Au sommaire de ce numéro

- |  |   |
|--|---|
| <p>4 <b>Actualités</b><br/><b>Rémunération des stages : « Pas de salaire, pas de stagiaire ! »</b></p> <p>5 <b>Femme, Vie, Liberté : un mouvement révolutionnaire et féministe pour la liberté en Iran</b></p> <p>6 <b>Féminismes : la question de la transphobie en France... et ici</b></p> <p>6 <b>Le poing, la rose et le casse-noix</b></p> <p>7 <b>Dossier</b></p> <p>8 <b>Religion et État : neutraliser le débat québécois ?</b></p> <p>9 <b>Neutralité supposée des statistiques</b></p> <p>10 <b>La neutralité dans l'ADN de la Suisse ?</b></p> <p>11 <b>D'autres exemples de pays neutres</b></p> <p>12 <b>Le Rapport Bergier dans les manuels scolaires</b></p> <p>13 <b>L'impossible neutralité des journalistes</b></p> | <p>14 <b>La science doit-elle et peut-elle être neutre ?</b></p> <p>16 <b>Citoyenne et enseignante</b></p> <p>17 <b>« Il faudrait construire des manières plus justes de faire les choses »</b></p> <p>18 <b>La neutralité de façade des réseaux sociaux</b></p> <p>19 <b>La neutralité humanitaire, jamais apolitique</b></p> <p>20 <b>Conclusion : prendre position</b></p> <p>20 <b>Bibliographie</b></p> <p>21 <b>Culture</b><br/><b>Les Lip, 50 ans déjà !</b></p> <p>22 <b>La contre-épreuve ukrainienne</b></p> <p>22 <b>Ne pas sous-estimer le fascisme</b></p> <p>23 <b>Livres</b></p> <p>24 <b>Une nouvelle dessinatrice pour Pages de gauche !</b></p> |
|--|---|

## Rémunération des stages

# « Pas de salaire, pas de stagiaire ! »

*Pour la majorité des étudiants·e·s d'Europe occidentale, enchaîner des stages non payés avant de trouver le Graal que serait un emploi rémunéré est devenu une fatalité.*

Confronté·e·s à la violente réalité sociale d'un fort taux de chômage chez les jeunes et plongé·e·s dans une incertitude générale quant à notre avenir, nous nous devons de réagir. Une non-réaction signifierait de fait accepter la politique libérale du capital humain. Au vu de l'augmentation spectaculaire de la précarité étudiante, il devient en effet urgent de réorganiser le mouvement étudiant et revendiquer de nouveaux droits sociaux, à commencer par celui de percevoir un salaire pour nos stages.

### Dépasser les paradigmes dominants

Si vous désirez politiser la dure condition de l'étudiant·e, vous serez confronté·e à deux paradigmes dont dont il faudra se distancier au plus vite. D'une part la théorie grandement répandue du capital humain vous fera entendre que nos années d'étude ne seraient que pur investissement personnel jonché de mille et un sacrifices consentis dans le but de nous démarquer ensuite sur un marché du travail ultra-compétitif. D'autre part, on vous fera miroiter l'axiome naïf (et bourgeois) de l'enseignement supérieur comme parfait outil d'émancipation permettant de se réaliser à travers ses passions intellectuelles.

Parce que les combats politiques menés dans les milieux universitaires de ces dernières décennies ont le plus souvent été défensifs contre une marchandisation du savoir (entreprises sur le campus, hausse des taxes d'étude, *ma thèse en 180 secondes, etc.*), nous nous sommes fait·e·s à l'idée que l'université serait notre zone à défendre contre un extérieur néolibéral.

D'après les deux visions précédemment présentées, nous ne serions que bénéficiaires des services du corps professoral : notre statut d'étudiant·e nous permettrait au mieux de pouvoir être

consulté·e sporadiquement. Au contraire, parce que nous fournissons un travail (et créons de la valeur) nous pouvons aspirer à ne pas juste être qu'un rouage interchangeable de nos cursus.

### Éduqué·e·s à survivre

L'absence de représentant·e·s de classes sociales inférieures dans l'enseignement supérieur est toujours aussi préoccupante. Même passée cette première barrière de l'accès, il s'agit ensuite de réussir son parcours académique. Ce qui est facile à dire avec une stabilité financière relève d'un défi quand les sous manquent. Beaucoup n'ont d'autres choix que de « *jobber* » en parallèle au risque de manquer des cours, d'aller en rattrapage ou de rallonger leurs années d'étude. De plus, l'indépendance réelle n'est jamais atteinte. Des relations de dépendance se dessinent rapidement face à la famille, à un·e conjoint·e, ou à la banque qui peuvent facilement devenir nocives. La situation ne va pas en s'améliorant. À Bruxelles (où j'étudie et milite), les loyers ont doublé en l'espace d'une décennie, le pourcentage de l'inflation sur certains biens de première nécessité compte désormais deux chiffres et la précarité énergétique est devenue un style de vie à la mode pour *automne-hiver 2022*.

Dans cette précarité générale, les stages universitaires semblent être devenus un impératif. Pour en trouver un, c'est déjà la guerre. Pour qu'il soit rémunéré, n'en parlons même pas. En 2017, l'Union syndicale étudiante (USE) avait mené une enquête auprès de plus de quatre-cents étudiant·e·s-stagiaires de Bruxelles et avait révélé que 30% des répondant·e·s enchaînaient stages, études, et petits jobs, mais surtout, que les stages rémunérés étaient particulièrement rares dans les secteurs dans lesquels les femmes sont surreprésentées

comme la santé. Dans le classement de ce qui ne va pas dans l'enseignement supérieur, cet état de fait peut revendiquer la première place. Pour ces raisons, l'USE et les jeunes FGTB (Fédération générale du travail de Belgique, soit le syndicat socialiste du pays), lancent une grande campagne pour que les stages soient enfin rémunérés, en espérant ainsi instiguer un débat sur le salaire étudiant, voire sur le salaire à vie.

### Un salaire pour chaque stagiaire

Concrètement, cela consiste à revendiquer un salaire minimum pour toute·s les stagiaires qui serait soumis à cotisations sociales et assurerait des droits syndicaux encore inexistant. Cette mesure centrale demanderait parallèlement un refinancement des services publics qui utilisent actuellement les stagiaires comme variables d'ajustement à des déficits structurels.

Avec l'USE nous ne nous faisons pas d'illusion : sitôt remis au gouvernement, ce cahier de revendications sera ignoré. Par précaution, nous avons commencé à regrouper les forces en vue de l'instauration d'un rapport de force en 2023. Au Québec, des mouvements de grève des stages ont déjà vu le jour ces dernières années (cf. *Pdg 184 : compte-rendu de Grève des stages, grève des femmes*). Dans ce sillage, des grèves de cet acabit sont à généraliser à Bruxelles, en Wallonie, en Belgique et partout ailleurs avec un même slogan : « Pas de salaire, pas de stagiaires ! »

*Bertil Munk*

En savoir plus : [use.be/pas-de-salaire-pas-de-stagiaires](https://use.be/pas-de-salaire-pas-de-stagiaires)

## Femme, Vie, Liberté

# Un mouvement révolutionnaire et féministe pour la liberté en Iran

Dans l'histoire des mouvements populaires iraniens, celui qui est en cours et qui voit un peuple se révolter contre une sorte de fascisme chiite depuis le 16 septembre est inédit dans l'histoire du pays.

Nous étions face à une impasse politique depuis la répression des soulèvements de 2017 et 2019 quand le mouvement Femme, Vie, Liberté contre le port forcé du *hijab* surgit alors comme une nouvelle force sur la scène politique iranienne. Une mobilisation nationale pour la dignité éclatant grâce aux réseaux sociaux et à l'engouement de jeunes était le dernier scénario qu'on aurait pu s'imaginer en Iran. Mais depuis l'assassinat de Mahsa Amini, une jeune femme kurde de 22 ans, par la police des mœurs, le peuple iranien, les femmes en tête, manifeste partout dans le pays en réclamant justice.

### Un mouvement pour la dignité

Depuis la révolution de 1979, le peuple iranien, surtout les femmes, a été constamment humilié et méprisé par les nouvelles élites au pouvoir. Nous pouvons entre autres énumérer : le *hijab* forcé, les interdits vestimentaires, la violence de la police des mœurs, la répression de tous les mouvements politiques réformistes, la censure d'Internet, le chômage et l'extrême pauvreté depuis 2018, les tensions avec les pays occidentaux et particulièrement les États-Unis qui imposent régulièrement des sanctions à l'Iran.

Lorsque Mahsa Amini a été assassinée, les femmes kurdes, puis celles de toute la région fortes d'une tradition marquée par les courants de gauche ont osé retirer leur foulard et par cet acte, le mouvement des femmes iraniennes contre le *hijab* forcé s'est réveillé brusquement. Par la suite, des femmes partout en Iran ont retiré leur foulard pour protester contre le régime et sa fameuse police des mœurs et ont demandé liberté, égalité, et démocratie.

### Les jeunes femmes, les vraies leaders

Nous avons été tout-e-s surpris-es par l'élargissement rapide du mouvement aux quatre coins du pays. Alors que les mouvements réformistes depuis 1997 ont tous échoué, le peuple désespéré s'est réfugié dans l'espace familial et a commencé au sein de ce dernier à remettre réellement en question l'idéologie du régime.

Les jeunes femmes de 13-25 ans d'aujourd'hui que l'on retrouve massivement dans la rue ont grandi en honnissant l'idéologie du régime. Il faut garder en tête qu'elles ont dû mener un double combat au sein de leur famille pour se libérer de l'idéologie du régime et, en même temps, de valeurs patriarcales. En outre, ces jeunes femmes ont grandi à l'ère du *smartphone*, d'Internet et des réseaux sociaux. Des technologies qui ont joué un rôle prépondérant dans les mobilisations de ces dernières années.

### Le régime a seulement une réponse : la répression

Le régime iranien ne propose d'ailleurs aucune mesure concrète qui permettrait de sortir de cette crise. Il a préféré s'attaquer aux manifestant-e-s à coups de bâton, de gaz lacrymogènes et de fusils. Le bilan est lourd. D'après l'Agence de presse des militants des droits de l'homme (HRANA), les forces de sécurité iraniennes ont tué au moins 50 enfants, âgés entre onze et 18 ans, durant les 50 jours de protestation.

Selon la même source et pendant la même période, au moins 319 personnes ont été abattues partout dans le pays.

Ce mouvement de protestation s'est transformé en un mouvement révolutionnaire qui revendique un changement de régime afin de reconstituer le champ politique du pays. Ce mouvement révolutionnaire n'en est qu'à sa phase première et le peuple iranien est déterminé à mener la lutte jusqu'à la chute du régime.

Le mouvement Femme, Vie, Liberté a déclenché une dynamique révolutionnaire en Iran qui a rendu plus nettes les frontières entre « nous », c'est-à-dire tout-e-s celles et ceux qui souhaitent le renversement de la dictature islamique, et « eux », c'est-à-dire tout-e-s celles et ceux qui la défendent. C'est un moment populaire, un phénomène qui a enfin réussi à outrepasser les forces réformistes qui jouaient le rôle de soupape de sécurité du régime.

*Saeed Shafiei*  
Doctorant en science  
politique à l'IEP de Lyon



## Féminismes

# La question de la transphobie en France... et ici

L'actualité française relaie plus que jamais des discours transphobes, incarnés notamment par des personnalités publiques comme Dora Moutot et Marguerite Stern. Ces deux auto-proclamées « femellistes » voient dans les luttes trans une « idéologie » dangereuse pour la cause des prétendument « vraies » femmes, à savoir les « femelles » nées avec un utérus. Alors que les féministes de la troisième vague se battent encore pour faire reconnaître la construction sociale des catégories de sexe comme de genre, les femellistes préfèrent revenir en arrière et réduire les femmes à leur appareil reproducteur. Cette essentialisation de l'identité féminine à des critères pseudo-biologiques est toute aussi dangereuse que réactionnaire. En effet, il s'agit de la même logique utilisée par la droite pour justifier l'assignation du travail reproductif non rémunéré aux femmes et le maintien de l'idéal de la famille nucléaire reposant sur les qualités perçues comme « naturelles » des épouses et des mères.

## Un projet profondément conservateur

Par leurs nombreuses prises de position médiatiques en défaveur des droits sexuels et reproductifs des personnes trans, notamment lors de projets politiques sur l'accès au planning familial pour les hommes trans

ou l'interdiction des thérapies de conversion en France, Dora Moutot et Marguerite Stern montrent une transphobie ignorante ne trompant plus personne. Si bien qu'à la suite de leur publication controversée d'un manifeste anti-trans complotiste reposant sur une vision très conservatrice des femmes, même la droite républicaine s'en désolidarise désormais. Il ne leur reste guère que la secrétaire d'État macroniste Marlène Schiappa qui n'a pas hésité à les recevoir officiellement à de nombreuses reprises. De fait, les apparitions catastrophiques de Dora Moutot cet automne sur plusieurs plateaux télé pour « débattre » de la transidentité font tomber progressivement les femellistes françaises dans la disgrâce médiatique, alors même qu'elles refusent toujours de reconnaître le caractère discriminatoire de leurs discours. Ne cachant même plus leurs penchants réactionnaires, d'autres personnalités européennes ouvertement transphobes, comme l'écrivaine J.K. Rowling, n'ont cependant pas peur d'afficher leur vraie couleur politique en s'alliant avec l'extrême droite sur Twitter ou dans la presse.

## Transphobie et extrême droite

Bien que les discours anti-trans semblent plutôt marginalisés, c'est pourtant ceux qui sont le plus visibles par les médias et les politiques qui

érigent la question trans en « débat » qui n'a simplement pas lieu d'être. En invitant des transphobes à débattre de l'existence de personnes trans au parlement comme à la télévision, le message semble clair : nos institutions partagent plus avec Dora Moutot et J.K. Rowling qu'avec les militant·e·s trans ou les féministes intersectionnelles. En ce sens, la multiplication des accusations de « wokisme » érigées en France par le gouvernement et ses représentant·e·s face aux associations ou intellectuel·le·s de gauche démontre la force des idées réactionnaires encore présentes aujourd'hui, et qui trouvent leur écho en Suisse romande par le biais de l'association « pour une approche mesurée des questions de genre » (AMQG) à Genève ou plus récemment encore les étudiant·e·s inquiètes·ets du « wokisme » de la HEP Vaud. Plus que jamais, il semble crucial de rappeler que la transphobie est une composante de l'extrême droite et qu'elle n'a donc pas sa place dans les mouvements féministes.

Léonore Vuissoz

### LE POING



« Ce qu'il y a derrière la corrida, c'est le rapport entre l'homme et l'animal. » Qui peut encore être surpris·e d'apprendre que le nucléaire antialloc au rapport quasi fétichiste à la protéine carnée **Fabien Roussel** ne peut se résoudre à voter pour l'interdiction de la belle et ancienne tradition qu'est la corrida ? S'étant récemment découvert une fibre anti-grève, on se demande pourquoi il se prétend encore de gauche.

### LA ROSE



Dans un climat d'austérité imposé par le gouvernement conservateur qui multiplie les attaques à l'égard des syndicats, **100'000 infirmières·iers** sont entré·e·s en grève pour la première fois au Royaume-Uni. Elles et ils revendiquent une augmentation salariale de près de 20%. À l'image des journaux britanniques de gauche, *Pages de gauche* se solidarise aussi avec ce mouvement inédit.

### LE CASSE-NOIX



On savait déjà qu'il n'y avait pas grand-chose de socialiste en **Daniel Jositsch**. En se déclarant candidat au Conseil fédéral, il a montré — s'il le fallait encore — que son engagement politique tenait bien davantage de l'opportunisme que de la poursuite de quelconques valeurs. Sur son ticket, le PS souhaitait une femme avec des enfants, il se serait retrouvé là avec un homme se comportant comme un enfant.

# PAGES DE GAUCHE

Le dossier



## Neutraliser la neutralité

*Innombrables sont les domaines dans lesquels la neutralité semble être la vertu cardinale d'action. Les médias devraient être neutres, les associations aussi, tout comme l'enseignement, la science, les techniques ou l'État. Or ces injonctions posent problème, car elles sont soit imprécises soit insensées.*

*Commençons par le second cas. Exiger une neutralité des médias ou des associations, c'est nier leur caractère politique. C'est penser que toute valeur pourrait en être extirpée tout en préservant leur activité, alors que c'est cette activité même qui est une valeur (et qui est attaquée à ce titre par des adversaires qui en ont parfaitement conscience). Le long combat pour la liberté de la presse ou la liberté d'association en est le témoin, tout comme la lutte permanente pour l'existence de services statistiques fiables. La neutralité stricte consisterait à éditer un journal qui ne soit ni pour ni contre son existence ou celle des autres médias, et qui s'interdirait d'intervenir lorsque la liberté de la presse serait attaquée. Dans ce cas, l'idée de neutralité est tout simplement absurde.*

*L'idée d'une neutralité d'un État sur la scène internationale ne l'est pas moins; nous sommes bien placé·e·s pour le savoir en Suisse.*

*La neutralité a été imposée au pays de l'extérieur, pour des raisons stratégiques étrangères à la politique suisse, avant que les gouvernements successifs ne s'en emparent et en fassent une valeur patriotique. Être neutre a toujours signifié, pour les autorités suisses, se ranger du côté du plus fort, une attitude qui les ont conduites aux indignités que l'on sait.*

*La plupart du temps cependant, la neutralité est une notion trop floue pour pouvoir être utilisée de manière pertinente. Elle doit alors être remplacée par d'autres idées, auxquelles il convient de donner un contenu précis. Dans la presse, dans la recherche scientifique, dans l'enseignement, contester la possibilité d'une activité neutre ne signifie pas en effet que l'on puisse faire n'importe quoi et que toutes les manières d'exercer ces professions se valent. On peut alors parler d'impartialité, de rigueur, d'honnêteté, de transparence ou de déontologie. Ce sont des notions qui, de cas en cas, semblent plus adéquates pour décrire l'idéal à viser.*

*Le dossier de ce numéro explore quelques-unes de ces utilisations floues de la notion de neutralité, et s'attache à montrer qu'elles ne visent généralement qu'à défendre l'ordre en place.*

# Religion et État : neutraliser le débat québécois ?

**DOSSIER** L'approche libérale du Canada à la fois en matière religieuse et de politiques sociales donne un rôle minimal à l'État et a contribué à laisser un pouvoir fort à l'Église catholique au Québec. Lors de la Révolution tranquille (1960-1970), les réformes entraînent la « déconcessionnalisation » de la société québécoise en soutenant le développement de l'État social québécois, qui reprend en charge les services prodigués par l'Église, dont l'éducation et la santé. L'attachement à ce processus fait du Québec la région d'Amérique du Nord qui a aujourd'hui le plus faible pourcentage de personnes déclarant fréquenter un service religieux au moins une fois par mois (17% en 2011 contre 48% en 1986), après avoir été moquée par les autres provinces comme étant une région rétrograde sous domination des prêtres.

## Judiciarisation de la laïcité

Dans les années 2000, le débat québécois se fait autour de cas judiciarisés et surmédiatisés d'« accommodements raisonnables » pour motif religieux, soit des dérogations à certaines règles au nom des libertés individuelles garanties par la Charte canadienne des droits et libertés. En 2007, le gouvernement libéral nomme une commission présidée par le sociologue Gérard Bouchard et le philosophe Charles Taylor. Leur rapport recommande d'inscrire la laïcité québécoise dans un texte de loi, de mettre en place une procédure d'octroi d'accommodement pour motif religieux, et d'interdire les signes religieux aux représentant-e-s de l'État en position d'autorité (par ex. juges, policières-ers, présidence de l'Assemblée nationale).

Après l'échec de plusieurs projets, un gouvernement libéral soumet à l'Assemblée nationale québécoise la Loi sur la neutralité religieuse (Loi 62), votée en 2017. La loi se centre sur l'obligation de recevoir et de rendre

les services étatiques à visage découvert, mais permet des accommodements, ce qui la rend pour certain-e-s trop stricte, et pour d'autres trop laxiste. En 2019, c'est les conservateurs de la Coalition avenir Québec (CAQ) du Premier ministre Legault qui font adopter la Loi sur la laïcité de l'État (Loi 21). Cette loi, sous le coup de plusieurs procédures judiciaires, reprend les recommandations du rapport de la commission Bouchard-Taylor en les étendant aux personnes enseignantes du réseau scolaire public, mais en se protégeant juridiquement par l'exclusion de son application aux fonctionnaires déjà en poste au moment de l'adoption de la loi.

## Antagonismes et démocratie

Il est probable qu'une bonne partie des soutiens à la loi 21 soient motivés par des représentations racistes et un discours conservateur s'inquiétant d'une attaque des « valeurs québécoises ». Mais l'importation du débat français sur la stigmatisation des Arabes ou celle du débat nord-américain anglophone sur le multiculturalisme comme seule voie démocratique (libérale) fait l'impasse sur le débat proprement québécois : la place de la religion dans une société sécularisée et un État qui se veut laïc et démocratique d'une part, mais aussi la défense de l'autodétermination de ses règles, contre l'imposition de celles d'Ottawa, où peu essaient de comprendre la tradition francophone laïque et anticléricale. La racialisation des religions est un problème sérieux qui nourrit le racisme systémique. Mais qui participe le plus de ce processus quand tout débat sur la laïcité finit en cris d'orfraie ? On peut être contre l'interdiction des signes religieux et contre les religions ; reconnaître que la focalisation sur des demandes de groupes minoritaires est raciste tout en ne voulant pas que les convictions religieuses soient traitées différemment de toute manifestation de valeurs

dans des rôles étatiques qui demandent une certaine impartialité dans les services rendus (justice, police, santé, etc.). La question de l'autonomie des institutions démocratiques est en tension avec certaines libertés individuelles. Mais qui est légitime pour trancher cette question ? Les tribunaux, les assemblées parlementaires ?

La neutralité religieuse est comprise par les gouvernements québécois successifs comme la neutralisation des effets de valeurs qui semblent un obstacle aux règles démocratiques et à l'administration équitable de services publics. Cette conception est discutable (pourquoi les valeurs religieuses devraient être traitées différemment des valeurs politiques ?), mais non intrinsèquement raciste. Paradoxalement, les positions libérales anglophones, comme la position caquiste, donnent toutes deux un statut particulier aux valeurs religieuses, comme si elles étaient l'expression d'une identité spirituelle essentielle qui prédéterminerait la participation à la vie publique, plutôt qu'un phénomène social sur lequel nous avons prise. La restriction des signes et manifestations religieuses ne contribue pas à l'amélioration du débat démocratique, qui doit reconnaître le pluralisme des valeurs, mais il s'agit aussi de ne pas renforcer leur hiérarchisation en octroyant des protections particulières à certaines d'entre elles. Il serait alors aussi possible de définir la neutralité religieuse comme un objectif démocratique qui vise à l'établissement d'une attitude neutre, désacralisée, de la religion.

*Stéphanie Pache*

# Neutralité supposée des statistiques

*La statistique possède à première vue une aura de neutralité et d'objectivité qu'il est difficile de remettre en question. Ce qui a été compté, dénombré ou quantifié (correctement) semble indiscutable et s'impose souvent dans les débats et réflexions politiques comme fait ou comme information neutre.*

**DOSSIER** Des chiffres aussi différents qu'importants tels que la population résidente, le PIB suisse, le nombre de personnes à l'aide sociale ou l'inflation sont souvent repris dans les débats et réflexions politiques comme s'ils allaient de soi et pouvaient être utilisés tels quels. Cette manière de traiter les chiffres dépolitise leur construction et les discours accompagnant leur diffusion, tout en invisibilisant les choix inévitables qui les constituent et la complexité qu'ils font disparaître.

## Premier niveau de la critique des statistiques : la méthodologie

Lorsqu'une statistique est attaquée, c'est le plus souvent en raison de désaccords sur la méthodologie utilisée pour sa création. Ces désaccords peuvent porter sur la manière de quantifier un phénomène (p. ex. le chômage, ou les inégalités salariales) ou de construire un indicateur (p. ex. l'indice des prix à la consommation), ils sont souvent révélateurs des choix jamais neutres faits en amont et contribuant à la définition même de la statistique. Cette critique méthodologique constitue le premier réflexe nécessaire pour contextualiser la statistique et la « déneutraliser ». Un exemple parmi d'autres est celui du chiffre du taux de chômage. Le SECO dans son calcul n'inclut pas les personnes en fin de droit souhaitant travailler (non inscrit dans une ORP) alors que le bureau international du travail (BIT) les inclut dans sa statistique du chômage. La Suisse a pu ainsi maintenir artificiellement plus bas son taux de chômage en comparaison internationale jusqu'à ce qu'elle commence à publier également la statistique

du BIT. La manière du SECO de compter le chômage n'est pas neutre et contribue notamment à invisibiliser le chômage longue durée de la statistique suisse, tout en gonflant le dynamisme du marché du travail.

## L'exemple de l'indice des prix à la consommation (IPC)

L'IPC se calcule sur environ 60% de l'ensemble des dépenses des ménages, il représente donc un indice incomplet pour estimer l'augmentation réelle du coût de la vie (les 100% des dépenses). Pourtant c'est lui qui est utilisé en Suisse pour calculer l'inflation « officielle » et donc parler de l'augmentation du coût de la vie. Les dépenses obligatoires comme les primes d'assurances maladie étant exclues de l'indice, celui-ci sous-estime systématiquement l'augmentation réelle du coût de la vie pour la population. Dans cet exemple également, le chiffre choisi pour parler d'inflation n'est pas neutre, il invisibilise l'augmentation rapide des primes et l'échec du système de compétition entre caisses maladie qui était censé empêcher cette explosion des coûts. Ces critiques méthodologiques sont importantes et nécessaires, mais se contentent souvent d'appeler à une correction technique/méthodologique pour mieux quantifier et améliorer la statistique avec un chiffre plus juste. Toutefois, la non-neutralité des statistiques se situe également à un niveau plus fondamental, celui de l'usage des nombres eux-mêmes.

## Séduction et réduction : le pouvoir des nombres

Compter quelque chose présuppose une réduction de complexité et l'imposition d'une catégorisa-

tion (ce qui va être dénombré). Cela peut paraître évident, mais dénombrer n'est pas une action neutre. En choisissant de simplifier et réduire la complexité d'un phénomène en le quantifiant, une représentation froide et abstraite du phénomène est favorisée, celle du nombre. Politiquement, le chômage est trop rapidement pensé comme une statistique (le taux de chômage) est non pas comme le quotidien humiliant des postulations forcées et de la mise en vente de sa propre force de travail sur un marché de l'emploi qui n'en veut pas. Concernant l'inégalité salariale, celle-ci est définie par le chiffre donnant l'écart du salaire moyen des hommes et des femmes, c'est un chiffre essentiel, mais il ne doit pas faire oublier les nombreuses inégalités inquantifiables qui perpétuent le patriarcat au quotidien. Comme le notait très justement l'anthropologue américaine Sally Engle Merry, les chiffres séduisent, car ils cachent une partie de la réalité en prétendant la révéler. Le pouvoir de séduction qu'exerce la quantification n'est jamais neutre.

## Exigence et intervalle de méfiance

Nourrir une certaine méfiance vis-à-vis des statistiques est donc un réflexe utile. Non les chiffres ne « parlent pas d'eux-mêmes », nous les construisons, nous les utilisons, nous les interprétons et c'est dans leurs utilisations multiples qu'ils participent de la construction du sociale et de sa compréhension. Les chiffres sont donc politiques et c'est à ce titre que nous devons en exiger une meilleure qualité. Par exemple en demandant une plus grande reproductibilité ou une plus grande transparence sur la méthodologie ayant servi à leur création. Sans cette qualité permettant une compréhension fine de leurs forces faiblesses, la vision naïve des statistiques neutres restera une cause majeure de désinformation et de manipulation.

*Hervé Roquet*

# La neutralité dans l'ADN de la Suisse ?

*Selon une formule souvent utilisée, « l'ADN de la Suisse » contient la neutralité. En fait, les politicien-ne-s et les journalistes qui utilisent ce slogan confondent une caractéristique génétique et un processus historique.*

**DOSSIER** La Suisse actuelle est née au XIX<sup>e</sup> siècle. La neutralité a été façonnée par le Congrès de Vienne en 1815. Les grandes puissances décident alors que « la neutralité et l'inviolabilité de la Suisse et son indépendance de toute influence étrangère sont dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière ».

Sur la base de cette volonté internationale de préserver une zone tampon au cœur du continent, les dirigeants helvétiques sauront développer à travers l'histoire leurs intérêts en jouant entre les rivalités des États, en commerçant avec tous les belligérants, en se plaçant dans le sillage des impérialismes, en participant ainsi à la colonisation européenne.

## Neutralité et Grande Guerre

Pendant la Première Guerre mondiale, la Confédération affirme sa neutralité, tout en considérant que les entreprises privées peuvent mener leurs affaires internationales en fonction de

leurs intérêts économiques. Les belligérants achètent en Suisse des munitions et d'autres produits utiles à la guerre, tandis que les sympathies exprimées dans les différentes régions linguistiques développent un fossé notamment entre la Romandie francophile et la Suisse alémanique germanophile.

## La Suisse et la SdN

Après la guerre, face à la menace de la révolution mondiale dont la victoire bolchevique de 1917 serait le premier succès, une vaste coalition se met en place : la Société des Nations (SdN). Afin de justifier l'adhésion de la Suisse, le Conseil fédéral développe la différence entre le droit de la neutralité et la politique de neutralité, ce qui permet de légitimer la participation à la nouvelle organisation internationale et de convaincre ses fondateurs d'installer celle-ci à Genève. Après une campagne très active des membres du Conseil fédéral

et des partis gouvernementaux, les électeurs suisses acceptent de justesse l'adhésion à la SdN. En effet, des mouvements très actifs et influents, au nom de la neutralité, refusent cette participation helvétique à une organisation internationale qui prévoit des sanctions contre les fauteurs de guerre. C'est dans la mouvance de cette opposition à la SdN que naissent des organisations qui constitueront l'actuelle UDC. L'agression de l'Italie fasciste contre l'Éthiopie incite la SdN à décréter des sanctions contre l'envahisseur. La Suisse les applique en partie, puis décide d'y renoncer.

## La collaboration avec l'Axe

En 1938, le Conseil fédéral annonce le retour à la « neutralité intégrale ». Voulant tirer les enseignements de la Première Guerre mondiale, le Conseil fédéral décide en 1939 que la neutralité implique d'interdire les exportations et le transit de matériel de guerre. Mais des pressions franco-britanniques afin de pouvoir acheter des armes aboutissent à une levée de cette interdiction. Selon le Conseil fédéral et ses juristes, la neutralité ne s'étend pas aux activités économiques. L'égalité de traitement entre les belligérants doit être garantie, mais la neutralité n'implique pas une égalité quantitative. Sur cette base, les armées occidentales pourront s'approvisionner en Suisse au début de la guerre. Mais la débâcle française bouleverse le commerce extérieur en été 1940. Désormais, c'est vers l'Axe que s'exporte la majeure partie des produits suisses. De plus, ces exportations vers l'Allemagne et l'Italie sont financées par la Confédération. En effet, il est notoire que ces deux pays sont très endettés et ne peuvent financer leurs achats. Au nom de la lutte contre le chômage, le Conseil fédéral accepte les exigences du III<sup>e</sup> Reich. À la fin de la guerre, les Alliés multiplient les pressions sur la Suisse. En mars 1945, le gouvernement est



obligé de faire des concessions, en allant aux limites de la politique de neutralité suivie auparavant.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la propagande officielle et les partis politiques multiplient les déclarations qui valorisent la neutralité suisse qui devient la norme helvétique. En évitant des mouvements de sympathies pour des États étrangers, cette idéologie permet aussi de maintenir un consensus interne et de renforcer la paix sociale. Elle prend alors une importance qu'elle n'avait pas auparavant, notamment au XIX<sup>e</sup> siècle.

### La critique de Petitpierre

Pour Max Petitpierre qui dirige la diplomatie suisse de 1945 à 1961, cette valorisation extensive de la neutralité entrave sa volonté de pratiquer une politique active, comme il l'explique lors de la conférence annuelle des ambassadeurs en 1947 : « On donne à la neutralité un sens et une portée beaucoup trop larges, ce qui est contraire à notre intérêt et ce qui, un jour ou l'autre, peut se retourner contre nous et paralyser notre action dans la

vie internationale. La neutralité doit nous inspirer la prudence : elle ne doit pas nous conduire à l'abstention et nous condamner à la passivité, ce qui pourrait devenir mortel pour notre pays. [...] Je crois que nous devons éviter soigneusement de vouloir renforcer les affirmations de notre volonté de neutralité par des expressions comme "intégrale" ou "absolue", qui appartiennent à un passé récent, et en revenir sur le fond, dans la mesure du possible, à la notion classique de la neutralité, qui est liée au fait de la guerre. » En 1948, Petitpierre réitère aux ambassadeurs de Suisse son analyse : « Je pense qu'aujourd'hui la neutralité ne représente pas une garantie efficace. D'ailleurs, de 1939 à 1945 ce n'est pas elle qui nous a protégés, mais d'autres circonstances, d'ordre stratégique et économique. »

### « Une maxime qui sert à tout »

En 2002, lors de la publication du rapport final de la Commission Bergier, son président résume les analyses des relations germano-suisse pendant la guerre : « Cette coopération n'a pas été pourtant sans affecter

le strict respect de la neutralité. Une neutralité qui remplit le discours officiel, qui légitime des actions parfois scabreuses ou des refus d'agir. Une maxime qui sert à tout. » Au nom de la neutralité, tout et son contraire a pu être justifié. Les analyses historiques montrent que la neutralité ne correspond guère à ce qu'affirment des autorités politiques. Il s'agit le plus souvent d'un dispositif à géométrie variable.

Marc Perrenoud  
Historien

## D'autres exemples de pays neutres

**DOSSIER** Si la neutralité de la Suisse est singulière, elle n'en est pas pour autant le seul exemple que le monde ait connu et connaît encore aujourd'hui.

Chaque cas a ses caractéristiques propres, liées à l'histoire particulière des États concernés. Malte, la Thaïlande, la Finlande, la Suède ou la Norvège sont ou ont pu à un moment de leur existence être reconnus comme neutres.

Si nous avons voulu présenter quelques exemples de pays neutres, à défaut d'être exhaustifs nous avons jeté notre dévolu sur l'Autriche et le Japon, notamment en raison du fait qu'à l'instar de la Suisse, leur neutralité ne découle pas d'un choix souverain de leur part, mais leur a été imposée par des acteurs extérieurs et des circonstances globales.

### Autriche : éviter la partition

L'Autriche se voit retrouver en 1955 son indépendance, après douze ans englobée dans les

frontières du Troisième Reich et dix autres années passées sous contrôle militaire français, anglais, américain et soviétique.

Sur demande express de l'Union soviétique, et évitant ainsi une partition en zones d'influences indépendantes à l'instar de l'Allemagne, l'Autriche proclame sa neutralité en s'inspirant du modèle suisse dès sa souveraineté retrouvée. Le pays refuse alors, d'une part, d'user de moyens militaires autres que défensifs et d'accueillir la moindre base militaire étrangère sur son sol et s'abstient, d'autre part, de conclure toute alliance militaire ou économique avec l'un des deux États allemands.

En rejoignant l'Union européenne en 1995, la neutralité autrichienne se distancie peu à peu de son inspiration helvétique.

### Japon : interdire le recours à la guerre

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le pouvoir

américain impose en 1946 à l'État japonais une nouvelle constitution qui remplace celle du Dai Nippon Teikoku (Empire du Grand Japon).

Un article de cette nouvelle constitution nous intéresse ici tout particulièrement. L'article 9 interdit en effet au Japon de recourir d'une façon ou d'une autre à la guerre. Dès les années 1950, mais plus radicalement sous les différents mandats d'un Shinzo Abe sous l'influence d'une secte politique radicale et révisionniste (la *Nippon.kaigi*, littéralement Conférence du Japon), l'extrême droite nipponne tente coûte que coûte de supprimer cet article 9.

De fait, depuis 2015, les forces d'autodéfense du pays peuvent venir en aide à un « État ami », ce qui a pu entre autres permettre la présence de troupes japonaises par exemple au Sud-Soudan.

Valentin Prélaz

# Le Rapport Bergier dans les manuels scolaires

*Le traitement par les manuels scolaires des relations de la Suisse avec l'Allemagne nazie offre un beau cas d'école pour notre dossier. Comment ceux-ci ont-ils parlé de la neutralité de la Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale ?*

**DOSSIER** Depuis vingt ans, les pages consacrées à la Deuxième Guerre mondiale dans les manuels scolaires d'histoire utilisés en Suisse romande ont suivi une évolution éditoriale inégale. Aujourd'hui, les élèves ne sont heureusement plus confrontés à l'image idéalisée d'une Suisse héroïque pendant la guerre, mais le rôle ambigu des autorités politiques, comme les étroites relations économiques entretenues avec les nazis, ne sont guère évoqués.

## Le mythe du réduit national

Dans les années 1970, le manuel rédigé par le Conseiller fédéral Georges-André Chevallaz faisait de l'armée le facteur décisif de la survie du pays pendant la guerre : « La Suisse entendait rester pleinement indépendante. La guerre n'était pas terminée. Ce fut le temps du réduit national, où le héraisson helvétique, comme le nommaient les Allemands, barricadé dans ses montagnes, restait isolé et libre dans une Europe mise au pas. Ces mesures eurent leur résultat : une action contre la Suisse eût coûté cher ; elle ne fut pas engagée ».

Cinquante ans plus tard, les nouveaux Moyens d'enseignement romands (MER) continuent de consacrer une page entière au rôle de l'armée, mais ils nuancent toutefois le rôle du Réduit : « L'idée du réduit devient un symbole fort de la résistance suisse, même si, dès 1942, certaines critiques font remarquer qu'il serait facile d'envahir le Plateau, riche en ressources, puis d'affamer l'armée coincée dans le réduit. » La défense militaire du pays demeure un argument vraisemblable de l'indépendance de la Suisse, alors que les relations économiques avec le Troisième Reich ne sont pas analysées.

## La réception des deux côtés de la Sarine

D'autres approches ont toutefois existé par le passé. En 2012, l'ouvrage publié par les éditions Nathan était alors supervisé par le conseiller scientifique de la Commission Bergier, Marc Perrenoud, et proposait une réflexion sur l'écriture de l'histoire avant et après les travaux des historien·ne·s économiques. Outre Sarine, les manuels scolaires allemands évoquent pour la plupart les conclusions du rapport Bergier, ce qui atteste de l'abandon d'une représentation mythique d'une « Suisse résistante » véhiculée durant la période de la guerre froide.

Depuis 2021, le manuel romand distribué dans les écoles résume les 11'000 pages des vingt-cinq monographies du Rapport Bergier en cinq lignes. La conclusion du paragraphe consacré à la commission laisse pantois : « En 2002, les résultats de cet important travail de mémoire sont publiés. Toutefois, l'opinion reste divisée quant aux conclusions des experts ». En l'occurrence, cette présentation des travaux de recherche menés pendant cinq ans laisse dans l'ombre l'accès inédit aux archives privées et n'aborde absolument pas la rupture historiographique majeure représentée par les travaux des historien·ne·s de la Commission. Pire encore, le MER entretient la confusion chez les élèves entre l'histoire et la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale.

## Une génération n'aura pas suffit

Au-delà de la place marginale laissée aux recherches historiques dans les manuels scolaires, il serait tentant d'y voir une forme de neutralité pé-

dagogique face à des questions controversées. Sans épiloguer sur le mandat fixé par le Conseil fédéral aux historien·ne·s de la Commission Bergier, il semble difficile aujourd'hui d'aborder la politique de neutralité sans lien avec les relations économiques étroites de la Suisse avec le Troisième Reich. Or, la représentation majoritaire des manuels scolaires laisse supposer que l'interprétation du passé est une affaire d'opinion. En fait, il n'est pas neutre pédagogiquement d'occulter une partie des résultats de la recherche sur l'économie au profit d'une présentation surannée du rôle de l'armée ou de l'indépendance au nom de la neutralité politique.

L'historien Jean-François Bergier déclarait dans les mois qui suivaient la publication du rapport final qu'il faudrait une génération pour que le travail de recherche historique trouve sa place à l'école. C'était sans compter les manœuvres menées depuis des décennies par les milieux réactionnaires et les partis conservateurs pour contester la validité des résultats publiés en 2002. Non sans effet sur les manuels scolaires ! En effet, le poids de la Suisse comme place financière dans l'effort de guerre de l'Allemagne nazie, l'influence des milieux d'affaires dans la politique du Conseil fédéral, ou encore la sévérité de la politique d'asile marquée par le refoulement, restent abordés sommairement dans les manuels scolaires.

Pour terminer sur une note d'espoir, il existe de nombreux films ou romans qui proposent une vision démystifiée de la Suisse pendant la guerre. À ce titre, il faut mentionner en priorité la récente série TV de Petra Volpe *Frieden (Le Prix de la paix* en français) qui illustre combien un nouveau récit de l'après-guerre peut être proposé aux élèves, comme au reste de l'opinion.

*Dominique Dirlewanger  
Historien, chercheur associé  
UNIL et maître de gymnase*

# L'impossible neutralité des journalistes

**DOSSIER** Le journalisme est toujours pris entre deux feux. Soit on lui demande d'être parfaitement neutre, objectif et impartial, d'être le miroir fidèle du monde, soit on exige qu'il soit politiquement engagé. On l'accuse en outre de relayer servilement les discours du pouvoir, politique ou économique.

## Une critique des médias parfois équivoque

La pandémie de 2020 puis le combat des antivax ont mis sur le devant de la scène des dénonciations indifférenciées, qui demeurent généralement confinées à l'extrême droite, de tous les médias. Héritant de toute une tradition réactionnaire, ces discours s'imaginent brimés par un *establishment* aligné sur une seule et même position.

La confusion politique des débats autour de la pandémie a facilité la reprise de ce discours hors des seuls cercles d'extrême droite, mais elle existait déjà avant. Il n'est pas toujours facile de distinguer ce discours d'une critique sérieuse des médias.

On ne peut défendre la pluralité de la presse sans comprendre d'où vient cette pluralité, c'est-à-dire pour quelles raisons il existe plusieurs lignes rédactionnelles et en quoi cette variété est nécessaire pour faire advenir un espace public démocratique. La critique des médias fait elle-même partie de l'activité des médias, de la même manière que la critique des positions politiques des autres partis ou organisations fait partie du débat politique. Elle ne peut se contenter d'une dénonciation sans projet, mais doit être articulée à une *pratique* médiatique effective, par la création ou l'animation d'organes de presse, sous quelque forme que ce soit. C'est d'ailleurs ce qu'ont fait depuis longtemps les différentes composantes du mouvement ouvrier, en créant leurs propres journaux.

En d'autres termes, pour pouvoir énoncer une critique valable des médias, il faut le faire à l'aide

d'une conception de ce qu'ils devraient être ou de ce qu'on souhaiterait qu'ils soient, idéalement.

## Trois figures du journalisme

Dans un essai paru une première fois en 2004, *Du journalisme en démocratie*, Géraldine Muhlmann décrit trois figures qui tentent d'articuler des réponses à ce problème. Elle identifie l'idéal de neutralité à la figure du journaliste flâneur, qui multiplie les points de vue sur un même objet, sans défendre une position précise à son propos. C'est d'une certaine manière ce que l'on apprend en école de journalisme : interroger toutes les personnes, recueillir tous les avis et, finalement, publier « *all the news that's fit to print* », comme le proclame chaque jour le *New York Times* depuis plus de cent ans. La personne qui incarne le mieux cette figure lui semble être Karl Krauss, l'auteur de *Troisième nuit de Walpurgis*, figure étonnante de la Vienne de l'entre-deux-guerres qui édite et rédige seul son journal, *Der Fackel*, pendant des décennies.

À l'inverse de cette posture, G. Muhlmann décrit le journaliste en lutte, politiquement engagé, défendant en même temps la liberté de la presse et une position que celle-ci rend possible. Elle donne comme archétype de cette figure Marx lui-même, dont l'activité journalistique ne s'est jamais interrompue, de ses premiers articles dans la *Rheinische Zeitung* aux interventions autour de la Commune trente ans plus tard, en passant par ses très nombreux articles dans le *New York Daily Tribune*. C'est un journalisme qui se dresse contre la société, contre l'idéologie dominante et ses relais médiatiques.

Il existe cependant une troisième figure, qui d'une certaine manière vient combiner les deux précédentes, et qui participe plus activement au fonctionnement d'une société démocratique. C'est une conception du journalisme et des médias comme un ensemble d'organes et de per-

sonnes qui opèrent un « rassemblement conflictuel » de la collectivité. S'appuyant sur les travaux de Robert Park et Helen Hughes, deux sociologues de l'université de Chicago dans les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, elle montre comment le journalisme est la mise en forme d'expériences communes qui ont pour effet de constituer un « public », une notion profondément articulée à la démocratie dans la pensée politique américaine de l'entre-deux-guerres.

## Le pluralisme plutôt que la neutralité

Si la neutralité existait dans le journalisme, il suffirait d'un seul titre pour s'informer. Or nous savons bien qu'il n'en est rien. Ce qu'il faut dès lors défendre, c'est un espace médiatique — et donc un espace public — pluraliste, composé de toutes les opinions présentes dans la cité et qui s'affectent réciproquement. Et il faut défendre un journalisme qui établisse les faits sans penser que son travail se borne à cela.

Antoine Chollet



# La science doit-elle et peut-elle être neutre ?

*Pour discuter de la neutralité de la science et de la recherche, Pages de gauche s'est entretenu avec deux universitaires, Daniela Cerqui, anthropologue des techniques, et Augustin Fragnière, philosophe de l'environnement.*

**DOSSIER** *Est-ce que la science peut être neutre ?*

**Augustin Fragnière (AF) :** En philosophie des sciences, on considère en général que la neutralité équivaut à une absence de valeurs. Cela ne signifie pas que toutes les valeurs sont prosrites. Si une science neutre devait rejeter toute valeur épistémologique, sa pratique serait tout simplement impossible. Il faut que les scientifiques adhèrent à certaines valeurs fondatrices de leur activité de recherche, comme le doute, la discussion de leurs résultats, l'honnêteté, etc. Si l'on parle de valeurs morales ou politiques, la question est un peu différente. Mais même sur ce plan, je ne pense pas qu'une telle absence de valeur soit possible, ni même désirable.

**Daniela Cerqui (DC) :** Pour moi, la réponse est clairement négative aussi. Dans ma discipline, l'anthropologie, la neutra-

lité pose aussi une question de faisabilité. Cela fait longtemps que nous pratiquons une réflexivité sur notre propre activité et que nous sommes attentives-ifs aux effets que nous exerçons sur nos terrains d'enquête. Je pense de toute manière que les biologistes moléculaires, pour prendre un exemple, ne peuvent pas non plus faire abstraction de leurs valeurs, en train de faire une recherche qu'elles et ils n'ont pas choisie par hasard non plus. Si l'anthropologue est obligé-e de se poser ces questions-là, les scientifiques des autres disciplines devraient être encouragé-e-s à cette réflexivité.

J'ai été confrontée à cette question dans mes propres travaux de recherche sur les ingénieur-e-s. J'ai souvent entendu alors un discours apparemment purement pragmatique, mais qui relevait surtout d'une sorte de désresponsabilisation. L'utilisa-

tion des objets fabriqués relevait de la responsabilité de la société. J'essayais alors de leur faire dire quelles valeurs les avaient animé-e-s dans leur travail, et je pense que c'est un exercice que l'on devrait aussi faire dans toutes les disciplines scientifiques.

**AF :** Je fais le même constat s'agissant de la production des connaissances. Même dans les sciences dites naturelles, ni le choix des sujets ni celui de la manière de les étudier ne sont neutres, car ils sont tributaires de toutes sortes d'influences politiques et économiques, à quoi peuvent s'ajouter des biais à la fois individuels et collectifs. On dispose de méthodes pour minimiser ces biais, mais il est difficile de les éliminer complètement. De plus, certaines valeurs sont nécessaires à certaines étapes du processus de production scientifique. Dans les études qui peuvent avoir des conséquences sociales importantes par exemple, il faut faire des choix quant au niveau de preuve nécessaire pour confirmer ou infirmer une hypothèse. Une étude qui doit évaluer la toxicité d'une molécule par exemple, il va falloir juger du degré de preuve que l'on acceptera comme suffisant pour autoriser son utilisation. Ici, les valeurs morales et politiques s'invitent au cœur même de la démarche scientifique, et pas seulement au début ou à la fin du processus. La seule chose que l'on puisse faire est de les expliciter et de les cadrer.

**DC :** Il y a des biais jusqu'au cœur de ce que l'on nomme l'objectivité scientifique. Une collègue qui a travaillé sur la Palestine rappelait par exemple que le contenu des travaux historiques sur son objet de recherche dépendait du point de vue choisi, et que l'objectivité résidait plutôt dans l'explicitation des positions défendues que dans leur élimination. La question se pose dès la sélection de la bibliographie que nous utilisons sur nos objets de recherche, dont la liste n'est jamais neutre.



**AF :** Il faut à mon sens distinguer neutralité et objectivité. Si la neutralité est impossible à atteindre, les disciplines scientifiques disposent par contre d'un ensemble de règles et de méthodes qui permettent de rechercher la plus grande objectivité possible des résultats, et donc d'assurer une certaine fiabilité aux connaissances produites. Mais on se situe ici sur un *continuum*, avec des degrés d'objectivité qui peuvent varier de manière assez importante.

### **Que faire de l'engagement des scientifiques, hors de leurs recherches proprement dites ?**

**AF :** L'engagement peut aussi bien susciter la recherche qu'en provenir, lorsque des résultats semblent requérir des actions. Pour moi, engagement et recherche ne sont pas incompatibles.

**DC :** J'ajouterais que l'engagement doit aussi être considéré comme un devoir dans certains cas. Les développements récents autour de la numérisation de l'enseignement me somment, d'une certaine manière, à intervenir sur ce sujet comme chercheuse qui a travaillé sur ces questions. J'ai récemment fait un entretien sur ces questions dans *Services publics*, le journal du SSP, et j'y défends une position engagée. Il est cependant important d'évaluer comment les choses seront reçues par les personnes qui nous lisent ou nous écoutent. En cours par exemple, la situation est différente. J'avertis les étudiant·e·s lorsque je leur fais part d'une position personnelle qu'elles et ils peuvent ne pas partager et qui ne relève pas *stricto sensu* de l'analyse. Là aussi, cela dépend du public, les réactions des étudiant·e·s sont différentes à l'université et à l'EPFL.

**AF :** Il me semble sur ce point qu'il y a quand même des différences entre les disciplines scientifiques. Une plus grande subjectivité des chercheuses·eurs est inévitable, et même souhaitable, dans certaines d'entre elles. Il faut toutefois maintenir une différence claire entre le travail académique, même engagé, qui doit suivre les pratiques et les normes de la discipline, et le pamphlet politique. Dans l'enseignement en particulier, il y a une

asymétrie, de statut, de savoir, mais aussi de pouvoir entre l'enseignant·e et l'enseignant·e que l'on ne peut pas ignorer. Il faut alors prendre des précautions supplémentaires. Enseigner la pensée critique suppose de laisser les étudiant·e·s se positionner de manière autonome quant à notre discours, pas de leur asséner nos opinions et les présenter comme les seules possibles.

Des ambiguïtés peuvent parfois apparaître dans la communication hors de l'université, où le public ne sait pas toujours très bien si les scientifiques interviennent en tant qu'expert·e·s ou que citoyen·ne·s engagé·e·s.

**DC :** Un autre problème concerne les critiques que je peux adresser à mon employeur (l'université ou l'État) comme experte.

**AF :** Sur ce point, un arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme de 2014 reconnaît le droit des universitaires à la critique de l'État, même en travaillant dans une institution publique.

### **Que faire des climatosceptiques, par exemple ?**

**AF :** C'est une position critiquable et regrettable, mais ce sont des cas très minoritaires aujourd'hui, et je suis convaincu que tomber dans la répression à leur égard aurait un coût politique et scientifique trop impor-

tant par rapport à ce que ces positions représentent désormais. La voie à suivre dans ce cas est à mon avis plutôt celle d'une régulation horizontale, par les pairs, à qui il appartient alors de réagir à des propos jugés contraires au consensus scientifique.

**DC :** La question du rattachement institutionnel est importante et délicate, car l'affichage comme chercheuse·eur dans une université donne une caution au discours, y compris lorsque celui-ci n'a rien à voir avec les domaines d'expertise de la personne concernée.

**AF :** Les universités doivent parfois préciser que les personnes prétendant travailler en leur sein ne le font pas, et n'ont parfois que des statuts assez vagues, ou révolus. Le problème se pose également pour les événements hébergés dans une université. Il me semble dans ce cas qu'il est légitime qu'une institution puisse refuser l'utilisation de ses locaux pour accueillir des discours contraires à ses valeurs. La question, qui est très vive aux États-Unis par exemple, est de savoir si les campus sont des espaces protégés par la liberté d'expression, ou par une liberté académique qui est plus restreinte que la première.

*Propos recueillis par  
Antoine Chollet*



# Citoyenne et enseignante

**DOSSIER** La liberté de dire ou d'agir des employé-e-s de l'État, et celle des enseignant-e-s en particulier, est attaquée régulièrement. On exigerait ainsi de leur part, une certaine « neutralité ». Disons-le d'emblée : l'État n'est pas neutre puisqu'il véhicule et défend des valeurs et des positionnements dans la mission qui lui est octroyée, notamment en matière d'éducation et de formation.

## D'incessantes attaques

Dans l'enseignement, il s'agit de distinguer clairement deux contextes : celui de la classe (en présence des élèves ou étudiant-e-s) et celui hors classe (au sein de l'institution en l'absence des élèves ou étudiant-e-s ou en dehors même de l'institution, dans la sphère publique). Je traiterai du second.

D'abord, la liberté d'échanger au sein même de l'institution entre salarié-e-s sur toutes questions dépassant le cadre de la classe et de la pratique professionnelle est garantie, les syndicats disposent aussi de moyens d'affichage et de locaux.

La question ensuite de la parole ou de l'action publique d'un-e enseignant-e — ou quiconque travaillant pour les services publics — mérite une attention particulière, car l'attaque de la liberté

des salarié-e-s de l'État de s'exprimer publiquement sur divers sujets est récurrente. On interdit alors la critique des orientations que l'État envisage de prendre ou qu'il aurait prises ; ou encore, on exige une autorisation de la hiérarchie pour s'exprimer sur un quelconque sujet lorsque la personne apparaît comme enseignant-e (exception faite pour les syndicats).

## Pas des porte-paroles de l'État

Or, dans ces deux situations, il faut distinguer d'abord la prise de parole officielle de l'État via un-e de ses représentant-e-s, un-e porte-parole, de la prise de parole d'un-e employé-e qui ne s'exprime pas au nom de l'État, mais au titre d'employé-e ou à n'importe quel autre titre (fonction politique, associative, syndicale, mais aussi en tant qu'enseignant-e apportant un point de vue ou une expertise sur un sujet, y compris en lien avec l'école). En effet chacun-e est en droit de s'exprimer en tant que citoyenne ou citoyen. Et un-e enseignant-e n'est pas porte-parole de l'État.

## Agir comme ce que l'on enseigne

Cela est-il sans limites ? Non, le secret de fonction s'applique. Il n'est clairement pas acceptable

de divulguer publiquement des informations sur des élèves, par exemple. Mais l'enjeu n'est pas là : le secret de fonction ne fait pas débat. La question du devoir de loyauté ou de fidélité, par contre, est régulièrement instrumentalisée par celles et ceux qui veulent faire taire des voix contraires à leurs propres convictions. Signalons d'abord que la loyauté ou la fidélité ne sont pas assimilables à la neutralité ; bien au contraire, se montrer loyal-e est un parti pris en soi, pour celui ou celle envers qui je suis loyal-e, ici, l'État.

On entend aisément que l'enseignant-e soit dans l'obligation d'effectuer les tâches exigées par sa mission (notamment le respect du plan d'études) ou de faire en sorte de préserver l'intérêt de la collectivité ; qu'un-e enseignant-e de l'école publique s'attaque à ses fondements mêmes ou à ses valeurs essentielles serait aussi difficilement compréhensible. Mais lui interdire d'exprimer des opinions, y compris critiques, ou de relater des faits — qui ne sont pas protégés par le secret de fonction — constituerait une attaque à la liberté d'expression de la citoyenne ou du citoyen que chaque enseignant-e est.

Remarquons au passage que l'une des missions de tout-e enseignant-e étant d'éveiller les consciences et de mener l'élève à l'autonomie de penser et de dire, il est particulièrement contradictoire d'exiger des premiers-ères de ne pas user de ce qui doit être enseigné.

Ces attaques visant à réduire au silence certaines voix constituent des tentatives d'affaiblir toute parole qui viendrait menacer un tant soit peu le système (conservateur) archi-dominant en place et que *de facto* l'État incarne et reproduit. Ces tentatives doivent être combattues pied à pied. Ceci est d'autant plus nécessaire que rares sont celles et ceux à gauche, parmi les responsables politiques, qui défendent activement cette liberté.

*Cora Antonioli*



# « Il faudrait construire des manières plus justes de faire les choses »

*Parmi les thèmes que nous avons voulu traiter dans ce dossier, il nous a semblé opportun de questionner le rapport à la neutralité des arts, notamment la musique. Entretien avec Francisco Meirino, artiste basé à Lausanne, actif depuis près d'une trentaine d'années dans la scène expérimentale suisse et internationale. À la base même de son travail : enregistrer ce qui n'est pas censé être.*

## DOSSIER *Dans votre processus musical, la question politique a-t-elle une importance ?*

Dans ma musique elle-même pas vraiment. Les thématiques qu'on retrouve dans mon travail sont plutôt liées à la misanthropie ou au mal-être qu'à des questions réellement politiques. Dans les faits, je ne me produis pas avec des gens de droite, qui sont globalement assez rares dans cette scène. La politique, ne pouvant pas voter, je n'y pense pas vraiment. Je n'ai pas de voix dans ce pays. Je suis de gauche, et je vote en Espagne, mais je ne pense pas que ça soit une musique de gauche.

Il y a par contre des questions politiques qui entrent en compte en ce qui concerne le choix des scènes, des lieux ou des labels. Quand un label me contacte, je vais systématiquement chercher comment il se situe. D'autant plus que dans le milieu de la *noise* (une forme de musique expérimentale assemblant des sons communément perçus comme désagréables ou douloureux), il y a toujours des dérives, ne serait-ce que visuellement, avec quoi je n'ai pas envie d'être associé.

## *Faire de la musique qui n'est pas grand public, est-ce un choix politique ?*

Il me semble que les gens peuvent apprécier, c'est simplement qu'ils ne connaissent pas. Parfois, je joue et de la famille ou des collègues viennent, et on se rend compte que c'est en fait une musique très populaire. D'ailleurs si on pense à David Bowie ou Madonna, aux *glitchs* (une brusque augmentation de tension provenant du dys-

fonctionnement d'un dispositif électronique) chez Beyoncé, le *mainstream* aime piocher dans l'expérimental de nouvelles idées. Je me dis toujours que si j'aime, ça plaira.

## *Qu'implique de vivre de sa musique ?*

Accepter d'en vivre, ça n'a rien de neutre. C'est la question politique à laquelle je pense le plus. La manière dont la culture fonctionne en Suisse, la légitimité des subventions, quand je suis à l'étranger on en discute. C'est une forme de colonialisme artistique, lorsque dans les festivals on retrouve toujours les mêmes nationalités, parce que le pays de ces artistes paye leur avion. Ce serait bien que ça soit la même chose partout, mais c'est tout sauf une norme.

C'est complexe parce qu'il y a une différence quand on commence à vivre entièrement de ça. Le logo sur ton site, tes CDs, tes t-shirts. Surtout lorsque tu vois des labels ou des groupes de *noise* avec le logo *Nestlé pour l'Art*. Pour moi, c'est hors de question. Je ne me verrais pas imposer ça à celles et ceux qui m'écoutent. Il faudrait construire des manières plus justes de faire les choses.

Il y aurait la solution d'avoir un vrai statut d'artiste, avec un chômage facilité, un salaire minimum, qu'on puisse être musicien-ne sans avoir besoin de se soucier de questions financières.

Je pense que mon travail est mon acte politique le plus fort. J'ai mon salaire et je peux me retrouver à jouer pour des gens ou avec des gens avec qui je veux collaborer même si elles et ils ne peuvent pas me payer.

*Propos recueillis par  
Valentin Prélaz*

*Le site Internet de Francisco Meirino :  
[www.franciscomeirino.com](http://www.franciscomeirino.com)*



# La neutralité de façade des réseaux sociaux

*Dans la lignée de l'idée fondatrice d'Internet, les réseaux sociaux numériques se revendiquent comme de simples supports techniques neutres où chacun.e pourrait jouir de manière égale de sa liberté d'expression. Si le mythe a depuis longtemps du plomb dans l'aile, le récent rachat de Twitter par Elon Musk a fini de le faire voler en éclats.*

**DOSSIER** La technique et les réseaux sociaux ne sont ni intrinsèquement mauvais, ni intrinsèquement bons. Ils se rapportent toujours à la société et à celles et ceux qui les possèdent et les développent. En ce sens, les réseaux sociaux ne sauraient être neutres, ils sont toujours ambivalents. Si les plateformes se sont toujours targuées de n'être que des outils, c'est que ce statut de neutralité agit comme un rempart à toute régulation. Ces dernières années pourtant, les accusations de favoriser l'émergence du terrorisme, et plus récemment du complotisme, auront conféré aux géants du domaine une dimension politique et une certaine responsabilité.

## Plus que de simples hébergeurs

Les réseaux sociaux sont davantage que de simples hébergeurs. Cela apparaît de manière claire dans leur tâche de modération. Choisir quel contenu est

licite ou non sur la base d'un règlement interne relève du politique. Et à l'image de la société, ce sont souvent les voix des minorités que les plateformes font taire. En janvier dernier, de nombreux comptes Twitter de féministes ont ainsi été supprimés pour avoir osé poser la question suivante : « Comment faire pour que les hommes cessent de violer ? », alors même que le harcèlement quasi constant dont font l'objet ces mêmes militantes demeure sans conséquence. Il n'est pas rare que des comptes antiracistes ou féministes — c'est le cas de la grève féministe zurichoise — se retrouvent *shadowbanned* (masqués à la suite de signalements répétés). Il s'agit là d'exemples parmi tant d'autres, mais qui expriment une même logique : la domination s'exerce aussi au travers des réseaux sociaux, tout le monde n'est pas égal face elle.

Derrière cette modération à géométrie variable, ne se trouvent pas que des personnes, mais avant tout des algorithmes. Au-delà du constat que ceux-ci favorisent la désinformation en privilégiant le contenu sensationnaliste, très peu d'informations à leur égard et encore moins de contrôle collectif n'est possible. Le scandale de Cambridge Analytica — où les données Facebook de millions d'utilisatrices-eurs ont été siphonnées puis utilisées pour influencer le cours des élections américaines en faveur de Trump — a étalé l'impressionnant potentiel politique des algorithmes.

## Au bon vouloir de Musk

Ce sont précisément ces données qu'a acquises Elon Musk pour 44 milliards de dollars en s'offrant le réseau social Twitter qu'il souhaite transformer en une usine à profit. Il n'aura fallu que quelques jours pour que celui-ci mette à feu et sang la plateforme et l'entreprise en licenciant de manière abjecte la moitié des employé-e-s, la majorité l'ayant appris par un mail sec. Pour ce qui est de l'autre moitié, elle a été priée de partir si elle ne confirmait pas qu'elle était prête à travailler à fond. S'intéresser aux conditions d'emploi au sein de ces entreprises n'a rien d'anodin, puisque la qualité des réseaux sociaux dépend largement de la manière dont ceux-ci sont développés, maintenus et modérés. Lorsque les conditions de travail se détériorent, le travail se dégrade lui aussi. En ce qui concerne le réseau en lui-même, Twitter se change en une jungle libertarienne où seules quelques règles sont édictées au bon vouloir de son nouveau roi. Il n'est dès lors pas étonnant qu'on y assiste à un retour en masse des théories du complot et de l'extrême droite.

Devant l'illustration parfaite de ce que peut devenir un réseau social lorsqu'il se mue en un simple jouet pour milliardaire mégalo, il est clair qu'il ne peut exister de neutralité lorsque notre expression et nos données sont marchandées et suspendues à l'arbitraire d'un seul individu. Non seulement cette neutralité n'existe pas, mais elle ne doit pas constituer un objectif. Les véritables enjeux résident bien davantage dans la garantie d'un exercice égal de la liberté d'expression dans les limites du cadre démocratique et légal ainsi que dans la nécessité de rester maîtres de plateformes qui font notre quotidien. Ce dernier point passera nécessairement par une démarchandisation et une réappropriation collective et démocratique des réseaux sociaux.



# La neutralité humanitaire, jamais apolitique

**DOSSIER** Historiquement, la neutralité des organisations non gouvernementales (ONG) humanitaires trouve son origine dans les premiers statuts de 1863 du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) qui posent les quelques principes au fondement de l'action humanitaire. Selon cette conception de la neutralité, l'aide humanitaire ne doit en aucun cas favoriser un camp lors d'un conflit armé ou un groupe social en cas de situation d'urgence telle qu'une catastrophe naturelle. Ce principe s'accompagne de celui d'impartialité qui a pour objectif de garantir que l'aide soit fournie en fonction des besoins et sans la moindre discrimination en termes de race, genre, religion, politique, nationalité, etc. En outre, l'action humanitaire doit être guidée par le principe d'humanité et ainsi avoir pour seule et unique finalité de soulager les souffrances humaines tout en demeurant particulièrement attentive au sort des populations vulnérables. Enfin, ce dernier point veut aussi que le travail humanitaire soit indépendant de toute visée économique ou encore militaire. La neutralité humanitaire est par conséquent nécessairement engagée et politique.

## Garantir les droits fondamentaux

Le besoin de garantir une intervention neutre surgit avant tout en situation de conflit, la neutralité protégeant de fait le personnel humanitaire fournissant une assistance. Pour une organisation humanitaire, la neutralité implique de défendre et de mettre en pratique l'idée qu'en temps de guerre ou d'urgence les personnes dans le besoin ont le droit d'être assistées indépendamment de leur camp, de leurs origines, mais aussi des éventuels crimes qu'elles auraient commis.

Cette conception prend racine dans le concept de droit fondamental qui veut que tous les êtres humains naissent libres et égaux et aient en tout temps accès à une assistance sanitaire, des vivres, de l'eau potable ou une défense judiciaire. Chacun·e a certainement



en tête de nombreux exemples historiques dans lesquels des civil·e·s d'un pays en guerre ont été délibérément visé·e·s par des belligérant·e·s ou des circonstances lors desquelles des droits fondamentaux d'opposant·e·s politiques, de prisonniers de guerre, de personnes suspectées de crimes ou accusées de terrorisme n'ont pas été respectés. Les organisations humanitaires se sont construites sur la défense de ces droits même lorsque les États ne veulent pas ou ne sont pas en mesure de les garantir.

## Indépendance économique

L'impartialité de l'action humanitaire dépend grandement de l'indépendance économique des associations y pourvoyant. Si une des ONG qui patrouillent actuellement en Méditerranée pour venir en aide à des personnes migrantes venait uniquement à dépendre de financements publics d'un État membre ou de l'Union européenne, elle serait d'autant plus vulnérable aux chantages politiques exercés par l'extrême droite et les gouvernements qu'elle dirige. Évidemment, tout financement privé amène aussi avec lui son lot de problèmes. Ainsi, l'externalisation des levées de fonds et le recours à des entreprises méprisant les conditions de travail de leurs collectrices·eurs en est l'un des plus significatifs.

## Confondre neutralité et posture apolitique

Dans le cas du CICR, être neutre implique de ne pas prendre part «aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique». S'il est possible de comprendre le besoin de garantir une assistance humanitaire, l'idée que certaines circonstances ou actions ne seraient pas politiques transparait. Confondre neutralité humanitaire et absence de positionnement politique conduirait pourtant à une impasse. Défendre les droits fondamentaux de façon universelle est bel et bien un positionnement politique. Le sauvetage de personnes en Méditerranée, tel qu'il est mené par de nombreuses ONG, en est certainement le meilleur exemple. Si la neutralité humanitaire revendiquée de ces associations leur permet justement d'appliquer le droit de la mer indépendamment des positions prises par leur gouvernement d'origine, elles s'engagent de la sorte sur le terrain politique. Défendre la neutralité des ONG humanitaire revient finalement à soutenir l'idée que nous naissons avec des droits fondamentaux et qu'un système qui ne le reconnaît pas doit être combattu.

*Emma Sofia Lunghi*

## Conclusion

# Prendre position

**DOSSIER** Comme tous les processus de dépolitisation, l'injonction à la neutralité est un paravent dressé devant la défense d'objectifs politiques plus ou moins masqués. Critiquer l'engagement antiraciste de scientifiques en exigeant que les universitaires fassent preuve de « retenue », c'est renforcer les idéologies néocoloniales. Chanter les louanges de la « neutralité suisse », comme le fait Blocher par exemple, c'est toujours, contrairement à ce qui est clamé officiellement, favoriser une puissance plutôt qu'une autre — Poutine aujourd'hui, le III<sup>e</sup> Reich hier —, tout en prétendant ne pas le faire.

On s'aperçoit aussi bien souvent que l'exigence de neutralité est à géométrie très variable. Alors que les climatologues s'attirent les foudres de parlementaires stipendiés par l'industrie du pétrole, des départements entiers d'économistes qui ânonnent depuis des décennies la vulgate néolibérale peuvent passer pour de très sages expert·e·s conseillant les gouvernements lorsqu'il s'agit de démanteler les services publics ou d'injecter des milliards pour sauver des banques de la faillite. Ou encore, le moindre voile semble contrevenir à la neutralité de l'espace public alors

qu'une organisation d'extrême droite comme Écône a pignon sur rue en Suisse, ou que des bâtiments universitaires y sont bénis par un évêque (à Fribourg).

Indiquer que l'État et ses services ne peuvent être neutres ne doit pas conduire à une contestation de leur existence, bien au contraire. Cette position, qui est celle des ultra-libéraux, voudrait tout privatiser et laisser le libre choix de l'école pour les enfants, de l'assurance-maladie que les individus contractent ou, pour les plus délirant·e·s, du service de police chargé de leur protection. Elle veut faire disparaître les agences de financement de la recherche, les services statistiques et l'audiovisuel public. Il faut bien comprendre que les pouvoirs se sont généralement opposés à l'introduction de ces différents services, en identifiant bien les principes et les valeurs qu'ils incarnaient. La scolarisation universelle est une condition indispensable à la démocratisation d'une société, par exemple, ce n'est donc pas une politique « neutre ». Le développement d'un service statistique public est une condition indispensable au partage le plus large possible des informations nécessaires aux décisions politiques, et par conséquent à leur possible démocratisation.

Que l'existence d'un service statistique national fiable soit un enjeu politique ne fait pas de doute (c'est la raison pour laquelle les États autoritaires n'en disposent pas), mais son caractère politique évident ne signifie pas pour autant que les statistiques qu'il produit soient construites n'importe comment, qu'il doive s'interdire d'en produire ou interrompre une série lorsqu'elles contredisent l'opinion du pouvoir en place. C'est précisément la confusion de ces deux niveaux que permet la notion floue de « neutralité ». Les catégories de personnes que l'on décompte pour calculer le taux de chômage sont hautement politiques, mais le décompte lui-même doit être précis, rigoureux, répliquable et comparable, ce qui permet à quiconque de l'utiliser.

Dans une société démocratique, prendre position ne signifie pas souhaiter l'annihilation de ses adversaires, mais reconnaître que d'autres opinions s'y expriment et que ce dialogue continué, aussi conflictuel qu'il puisse être, est la condition même de l'existence d'une telle société. À l'opposé, l'exigence de neutralité en est bien souvent la négation.

*La rédaction*

## Pour aller plus loin...

### Sur la Suisse

Alois Riklin, « Neutralité », in : *Dictionnaire historique de la Suisse* (www.dhs.ch).

Rita Thalmann et Marc Perrenoud (eds.), « La Suisse et les ambivalences de la neutralité », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 93 (1), 2009.

### Sur les statistiques

Thomas Busset, *Pour une histoire du recensement fédéral suisse*, Berne, Office fédéral de la statistique, 1993.

Hans-Ulrich Jost, « Les contradictions entre la politique patronale et la

statistique officielle en Suisse au XX<sup>e</sup> siècle », in : Hans-Ulrich Jost, *À tire d'ailes*, Lausanne, Antipodes, 2005.

Hans-Ulrich Jost, « Des chiffres et du pouvoir. Statisticiens, statistique et autorités politiques en Suisse du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », *Forum Statisticum*, 35, 1995.

### Sur les manuels scolaires

Charles Heimberg, « Constructions identitaires et apprentissage d'une pensée historique. L'histoire scolaire en Suisse romande et ailleurs », in : Laurence de Cock et Emma-

nuelle Picard, *La fabrique scolaire de l'histoire*, Marseille : Agone, 2009, pp. 173-190.

Dominique Dirlewanger, « Didactique de l'histoire économique : enseigner les acquis du rapport Bergier sur la Suisse et la Deuxième Guerre mondiale », *Didactica Historica*, n° 1, 2015.

### Sur la presse

Géraldine Muhlmann, *Du journalisme en démocratie, essai*, Paris, Klincksieck, 2017.

## Livres

# Les Lip, 50 ans déjà !

Le 12 juin 1973, les administrateurs provisoires (tous des hommes) de l'entreprise Lip de Besançon sont séquestrés par les salarié·e·s de l'usine. En avril, l'entreprise bisontine a déposé le bilan, le travail s'est arrêté début juin et l'usine est occupée. L'entreprise suisse Ébauches SA (l'ancêtre d'ETA, pièce maîtresse de l'actuel Swatch Group) veut racheter Lip pour en faire une simple usine d'assemblage. Ce 12 juin, les administrateurs se révèlent être des liquidateurs. Un document subtilisé durant la réunion révèle qu'Ébauches SA souhaite se débarrasser de plus du tiers du personnel. Le préfet envoie les CRS, qui récupèrent les administrateurs, ne laissant sur place que les salarié·e·s.

Et là, un événement stupéfiant se produit. Puisque les otages ont été relâchés, une dizaine de salarié·e·s décide au milieu de la nuit d'en prendre un autre : le stock de montres (et tous les plans pour les fabriquer) ! Ils et elles passent le reste de la nuit à sortir les quelque 30'000 montres de l'usine de Palente et à les cacher dans toute la région. Lors de l'Assemblée générale du 18 juin, une autre décision essentielle est prise : la remise en route de la production par les travailleurs et travailleuses. C'est ce qui va conduire au slogan, qui est comme le résumé de toute la lutte des Lip : « C'est possible, on fabrique, on vend, on se paie ! ». Dans le même temps, d'importantes manifestations de soutien ont lieu à Besançon, car les Lip ont su susciter le soutien de la population locale.

Des réseaux de vente militants s'établissent un peu partout en France, et même à l'étranger. La solidarité avec les Lip est immense. Le 2 août, la première paie sauvage a lieu. Face à cet exemple d'autogestion ouvrière, le pouvoir prend peur et envoie une seconde fois les CRS, moins de deux semaines plus tard, cette fois-ci pour occuper l'usine. Et à ce moment-là à nouveau, les Lip réagissent à cette occupation en disant, comme le fait Charles Pia-

get — l'une des figures de la lutte — le même jour lors d'une manifestation spontanée dans les rues de Besançon, que « l'usine est là où sont les travailleurs, ce n'est pas des murs, l'usine ». C'est à ce moment-là aussi que le butin de guerre, les montres « prises en otage », se révèle crucial puisque les Lip peuvent continuer à les vendre et à se payer, malgré leur expulsion de l'usine de Palente.

Le 29 septembre, une marche sur Besançon gigantesque rassemble quelque chose comme 100'000 personnes, qui traversent une ville complètement morte. Le bras de fer se termine en janvier 1974 par les accords de Dole, qui créent une nouvelle société et garantissent la réintégration de tou·te·s les salarié·e·s. C'est Claude Neuschwander qui en prendra la tête. Celle-ci finira par être brisée par le pouvoir en 1976, ce qui conduira à une nouvelle lutte qui se terminera en 1981 avec la création d'une série de coopératives.

## Lip et la Suisse

Nous avons déjà parlé des liens entre Lip et la Suisse, à l'occasion d'une exposition montée par le Musée International d'Horlogerie à La Chaux-de-Fonds (voir *Pages de gauche* n° 146). Ils sont de plusieurs ordres. Le plus évident concerne l'origine de l'entreprise liquidatrice, ce qui conduit une petite délégation de Lip à défiler à Neuchâtel le 18 mai 1973, alors que 500 autres se rassemblent devant le consulat suisse à Besançon.

### À lire :

Laurent Galandon, Damien Vidal, *Lip, des héros ordinaires*, Paris, Dargaud, 2014.

Guillaume Gourgues, Claude Neuschwander, *Pourquoi ont-ils tué Lip ? De la victoire ouvrière au tournant néolibéral*, Paris, Raisons d'agir, 2018.

Charles Piaget, *On fabrique, on vend, on se paie, Lip 1973*, Paris, Syllepse, 2021.

Monique Piton, *C'est possible ! Une femme au cœur de la lutte de Lip (1973-1974)*, Paris, L'échappée, 2015.

Jean Raguénès, *De Mai 68 à LIP, un dominicain au cœur des luttes*, Paris, Karthala, 2008.

L'aventure Lip inspire toutefois aussi certain·e·s militant·e·s en Suisse, au contraire des centrales syndicales qui considèrent avec horreur cette expérience autogestionnaire.

De nombreux événements auront lieu durant toute l'année 2023 à Besançon, ainsi qu'une série de journées d'études organisées par les universités de Besançon (le 7 avril), Dijon (le 9 juin) et Lausanne (le 29 septembre). Les programmes détaillés seront bientôt disponibles.

Antoine Chollet



Donald Reid, *L'affaire Lip, 1968-1981*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020.

### À voir :

*Lip, l'imagination au pouvoir* (réal. Christian Rouaud, France, 2007).

*Monique ; La marche de Besançon ; Monique et Christiane ; Jacqueline et Marcel* (réal. Carole Roussopoulos, France, 1973 et 1976).

*Lip, puisqu'on vous dit que c'est possible* (réal. Chris Marker, France, 1973).

## Livres

# La contre-épreuve ukrainienne

Reprenant la plume pour continuer un combat entamé il y a plus de 20 ans, Edwy Plenel signe avec *L'épreuve et la contre-épreuve* une magnifique ode à la solidarité internationale. Dans le contexte des guerres de Yougoslavie, il s'en était effectivement pris dans *L'épreuve* – qui est entièrement republié en seconde partie d'ouvrage – aux positions nominalistes et anti-interventionnistes du guévariste et affabulateur Régis Debray. À ce dernier, il avait opposé un soutien critique à l'offensive militaire occidentale au nom de la survie et de la liberté du peuple kosovar à l'autodétermination. Reliant directement cette précédente expérience à l'actuelle cause ukrainienne, le cofondateur de *Mediapart* revient à la charge contre l'indifférence vis-à-vis des crimes contre l'humanité et la complaisance envers des régimes autoritaires.

Malgré la seconde guerre de Tchétchénie (1999-2009), l'agression de la Géorgie (2008), la première invasion de l'Ukraine (à partir de 2014) et l'intervention militaire en Syrie (depuis 2015), le monde politique

français s'est dans sa globalité révélé incapable de penser ces dernières décennies le danger que représente l'impérialisme russe pour les droits et libertés des peuples. Quand l'affairisme et la compromission expliquent le comportement de beaucoup – le journaliste français cite ici les cas de Jean-Pierre Chevènement, de François Fillon ou encore de Nicolas Sarkozy – d'autres se sont basement inclinés devant des logiques de pouvoir; l'exemple de Jean-Luc Mélenchon est à ce titre tout à fait symptomatique.

Dans cette forme de *contre-épreuve* à ses précédentes réflexions yougoslaves, Edwy Plenel rappelle les fondements d'un authentique internationalisme. Face à cette agression russe et aux innombrables exactions commises par son armée, il conseille simplement de reprendre et de suivre les positions des forces démocratiques actives sur place. Dans le cas de l'Ukraine, les revendications de ces dernières sont unanimes: sanctionner et isoler la Russie tout en armant le peuple ukrainien.

Si l'attention d'Edwy Plenel s'attarde uniquement sur la France, il est tout à fait envisageable d'appliquer les mêmes raisonnements à la Suisse. En dehors de l'extrême droite qui voit dans le poutinisme un idéal social et des groupuscules staliens patriotiquement toujours attachés à l'URSS, l'immense majorité de sa population s'est immédiatement solidarisée avec la résistance ukrainienne et a soutenu d'importantes sanctions contre la Russie. Toutefois, et c'était évidemment à prévoir, la question de la livraison d'armes est demeurée un tabou, y compris et peut-être même surtout à gauche. Alors que le pays arme en ce moment même l'Arabie Saoudite malgré son funeste engagement dans la guerre du Yémen, il devient de plus en plus intenable pour la Suisse de ne pas soutenir l'effort de guerre ukrainien en refusant notamment que l'Allemagne réexporte des munitions helvétiques.

Joakim Martins

À lire : Edwy Plenel, *L'épreuve et la contre-épreuve*, Paris, Stock, 2022.

## Livres

# Ne pas sous-estimer le fascisme

Le petit livre d'Ugo Palheta est une sonnette d'alarme, une invitation urgente à prendre conscience des processus de fascisation à l'œuvre dans de nombreux pays du monde. À grand coup d'exemples, le sociologue décrit de manière habile et concise les caractéristiques du fascisme et des extrêmes droites contemporaines, ainsi que la menace qu'ils représentent.

Il qualifie ainsi les extrêmes droites de néofascistes non pas parce qu'elles comprendraient quelque chose de nouveau, mais bien parce qu'elles sont les héritières directes de celles de l'entre-deux-guerres. En effet, leur projet demeure identique,

l'objectif est toujours de régénérer la nation, de retrouver une homogénéité en la purifiant, c'est-à-dire en éliminant tout ce qui pourrait y faire obstacle – à savoir les minorités. Cela passe encore par la construction d'un ennemi, souvent fictif comme c'est par exemple le cas pour la théorie du grand remplacement.

Si les mouvements ont substitué au racisme biologique d'antan un racisme culturel (l'idée d'une incompatibilité des cultures et d'une sauvegarde de l'identité), cela ne bouleverse en rien leur finalité puisque cette idéologie pourrait aboutir aux mêmes politiques de « nettoyage ethnique ». Palheta insiste également sur un autre élément

fréquemment avancé pour relativiser la menace néofasciste, l'absence de milice armée. D'une part, ce n'est que partiellement vrai puisqu'il gravite autour du parti grec Aube dorée et du parti indien BJP (celui de Modi) pareille milice. D'autre part, il ne s'agit là que d'un élément stratégique et non central, les partis fascistes alternant entre tactique légale et tactique violente au gré des situations. Les néofascistes d'aujourd'hui sont bien les descendant-e-s des fascistes d'hier.

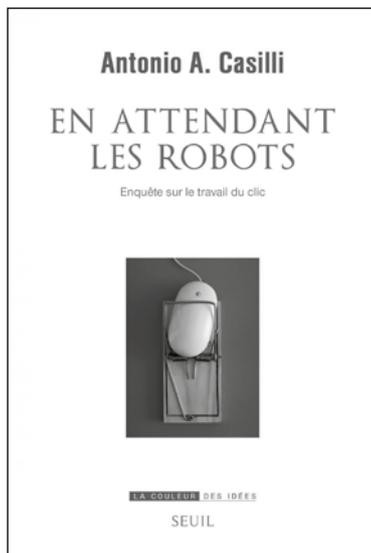
Léo Tinguely

À lire : Ugo Palheta, *La nouvelle internationale fasciste*, Paris, Textuel, 2022.

**En attendant les robots****Antonio A. Casili**

Paris, Seuil, 2021 [2019]

486 pages



Alors que l'automatisation de la production de biens et services faisait craindre un remplacement des êtres humains en faveur des intelligences artificielles et autres robots, Antonio Casili nous expose une réalité bien différente. Ce sont bien encore des personnes qui accomplissent la majeure partie du travail numérique ou *digital labor*.

L'auteur nous présente trois formes actuelles du *digital labor* : celui à la demande du type Uber ; le microtravail qu'on retrouve notamment sur le portail d'Amazon Mechanical Turk ; et le travail social en réseau pour désigner la création de contenu par les usagers de réseaux sociaux comme Instagram ou Facebook. Si ces trois formes n'impliquent pas forcément les mêmes individus, le mécanisme à l'œuvre derrière reste le même. De grandes plateformes numériques exploitent la force de travail de salarié-e-s en ligne pour leur propre profit. Casili mentionne la difficulté de construire un rapport de force entre des plateformes se présentant comme de simples intermédiaires et non des employeurs, et des employé-e-s éparpillé-e-s sur le globe, qui peinent à créer une solidarité dans leur profession.

Bien que le tableau puisse sembler sombre, Casili nous rappelle que des solutions à ces dérives existent : l'instauration d'un droit du travail numérique, la collectivisation des données ou même la mise en place d'un *revenu social numérique*. Des alternatives sont possibles et la robotisation doit s'accomplir en faveur de plus de justice sociale. *CD*

**6 juillet 1947****Dominique Dirlwanger**

Lausanne, Savoir suisse, 2022

168 pages

Le 6 juillet 1947 est la date autour de laquelle pivote l'histoire de la Suisse au XX<sup>e</sup> siècle. C'est à partir de ce point de départ que Dominique Dirlwanger (qui signe un article dans ce numéro, en page 12) déroule le fil de son dernier ouvrage. Ce dimanche-là, l'introduction d'une assurance-vieillesse et survivants (AVS) est plébiscitée à plus de 80% par le corps électoral helvétique. À peine trois jours plus tard, le Conseil fédéral déclare que le pays est prêt à prendre part au plan Marshall américain de reconstruction de l'Europe.

Ces deux événements symbolisent à merveille le cours libéral conservateur que prendra la Suisse jusqu'à la fin du siècle. Si l'adoption de l'AVS concrétise bel et bien une revendication ouvrière, les rentes versées par celle-ci ne dépassent guère les 10% d'un salaire moyen, laissant ainsi le champ libre aux prévoyances privées. Cette modération sociale se double d'un conservatisme de genre, les femmes mariées ne bénéficiant pas d'un droit individuel à la retraite et les rentes de veuf n'existant pas. La participation au plan Marshall inaugure le réarrimage — après la collaboration avec les régimes nazi et fasciste durant la Seconde Guerre mondiale — politique, économique et culturel de la Suisse au camp atlantiste, tout comme l'entrée de sa population dans la société de consommation.

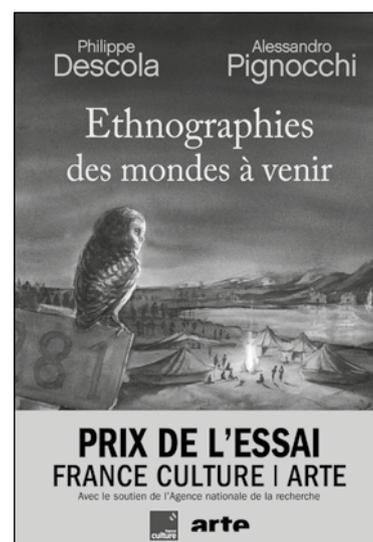
En définitive, *6 juillet 1947* est une introduction à l'histoire et l'historiographie helvétiques du siècle passé à mettre entre toutes les mains. *JM*

**Ethnographies des mondes à venir****P. Descola et A. Pignocchi**

Paris, Seuil, 2022

176 pages

D'un côté, Philippe Descola, l'anthropologue français. Spécialiste des sociétés d'Amazonie équatorienne, notamment des Jivaros Achuar, il ne cesse de mettre à mal au fil de ses recherches le dualisme occidental qui persiste entre nature et culture. De l'autre, Alessandro Pignocchi, le chercheur en sciences cognitives et en philosophie de l'art. À la lecture des travaux de Descola, ce dessinateur se passionne pour les sociétés et espaces qui remettent en question notre rapport à la nature et en fait les sujets de ses BD : *Anent : nouvelles des Indiens Jivaros*, *La recomposition des mondes* sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, *Petit traité d'écologie sauvage* qui se base sur la pensée des Jivaros d'Amazonie avec qui il a vécu.



Au fondement d'*Ethnographie des mondes à venir* se trouve le constat que notre modèle économique reposant sur l'exploitation infinie de ressources finies est arrivé en fin de course. Cette impasse s'expliquerait en grande partie par la manière dont l'Occident a construit et fantasme son rapport à la Nature.

Dans leur rapport à cette dernière et plus largement au monde, les sociétés sud ou nord-amérindiennes, africaines ou asiatiques — à savoir celles qui ont le plus souvent subi la violence du système capitaliste — sont encore volontiers aujourd'hui considérées comme « primitives ». Évidemment à tort selon ces deux auteurs dont le postulat repose sur la conviction que ces sociétés auraient justement la capacité à nous enseigner d'autres manières de faire et d'entrevoir notre monde, et ce dans l'intérêt de tous les peuples contemporains. *VP*



## Une nouvelle dessinatrice pour *Pages de gauche* !

**P.P.**

CH-1002 Lausanne

**POSTE CH SA**

*Afin d'accueillir Lucile Curdy qui complète notre équipe en tant que notre nouvelle illustratrice, Pages de gauche s'est entretenu avec elle.*

### **Quelques mots pour te présenter ?**

Je suis actuellement étudiante en grec ancien, archéologie et histoire des religions antiques à l'Université de Genève, où je vis principalement. Je suis née en Valais, où j'ai globalement passé la majeure partie de ma vie, plus précisément à Saint-Séverin, pas l'endroit le moins paumé du canton. Cruciverbiste acharnée, à côté de cela, je fais un peu de musique, de dessin.

### **Cela fait longtemps que tu dessines ?**

J'ai commencé très jeune sans jamais vraiment arrêter. Enfant, j'ai toujours été touchée par toutes les formes d'expressions artistiques auxquelles je pouvais être confrontée, j'en ai testé plusieurs d'ailleurs, de la danse à la poterie, et le dessin a toujours eu une place particulière. J'ai eu l'occasion de m'essayer à différentes techniques au fil du temps. Aujourd'hui je travaille principalement avec des techniques digitales, notamment pour les illustrations de ce numéro.

### **C'est d'ailleurs la première fois que tu illustres un journal ?**

Oui, effectivement. Jusqu'à maintenant, j'ai surtout dessiné avant tout pour moi de mon côté. Mais j'ai été tout de suite intéressée à tenter l'expérience lorsque la rédaction me l'a proposé, surtout que je ne m'étais encore jamais essayée à la caricature ou au dessin de presse. Le faire pour un journal engagé à gauche est à coup sûr un des points qui m'ont convaincue.

### **Tu es engagée politiquement aussi ?**

Depuis mes dix-huit ans, je me suis engagée dans différentes associations valaisannes féministes, LGBTQI+, pour le climat. J'ai rejoint la Jeunesse socialiste, le Parti socialiste aussi. En 2018, j'ai été élue à l'Assemblée constituante du Valais, pour la liste PS et Gauche citoyenne. Mais depuis que j'étudie à l'université, ayant moins de temps à consacrer à la politique valaisanne, j'essaie de m'investir différemment, par des manifs, ou en rejoignant l'équipe de *Pages de gauche* ! Je me réjouis de cette petite aventure ici, et de vous faire réagir, voire rire avec mes dessins.